

10<sup>e</sup> année n° 57

Prix 10 fr.

---

**Bulletin du Service de Recherches  
Historiques et Folkloriques du Brabant**

**LE  
FOLKLORE  
BRABANÇON**

**12 Vieille Halle au Blé Bruxelles**

---

10<sup>e</sup> année. — N<sup>o</sup> 57

Décembre 1930.

## Le Folklore Brabançon

Une belle figure wallonne

### EDMOND ETIENNE

(1862-1895)

Sa Vie et son Œuvre.

par

PAUL MOUREAU

Illustrations de Gaston Moureau

J'aimais de tout mon cœur ce pauvre garçon et ceux qui ont pénétré, comme il m'a été donné de le faire, son caractère ombrageux mais franc, et qui ont pu se faire admettre dans ce cœur, ouvert seulement à quelques-uns, mais ouvert tout large, ceux-là trouvèrent de grands charmes au commerce de l'homme et ont éprouvé pour ce dernier un sentiment d'affection très vif et très apitoyé.

(GEORGES WILLAME)

## Avant Propos.

*C'était le lundi de Pâques, 15 avril 1895.*

*La société royale « L'Harmonie » de Jodoigne, modulant pieusement une marche funèbre, précédait un corbillard chargé de couronnes et de fleurs. Un clair soleil baignait le cortège de sa lumière matinale comme s'il eut voulu atténuer la douleur qui se lisait dans tous les yeux. Les fronts se découvraient au passage du modeste cercueil et j'entendais murmurer bien bas dans un soupir de compatissante tristesse : « Pauvre Edmond !... Pauvre Edmond Etienne ! »*

*C'était lui que l'on conduisait au champ du repos ; lui, le frère de Mademoiselle Adèle chez qui nous allions acheter nos beaux cahiers à couverture de carton bleu ornée d'arabesques d'or ! C'était le malheureux petit estropié qui marchait si péniblement, appuyé sur un bâton nouveau ou soutenu par le bras d'un ami ! C'était l'auteur des pièces que j'étais allé voir, avec mes frères aînés, de la galerie du Salon de Flore, où nous avions tant ri des réparties de Pélagie, des déconvenues de Liborneau, des boutades facétieuses de Flupe !*

*Pauvre Edmond Etienne !...*

*Ma pensée à moi, qui avais perdu ma mère et un aïeul adoré, fut que la mort est une chose bien triste et j'eus l'impression que toute la ville était en deuil ce jour-là. J'ai gardé le souvenir très net de ce matin d'avril, je n'ai jamais perdu de vue la personnalité de celui qu'on conduisait à sa dernière demeure, et, plus tard, j'ai voulu connaître la vie et l'œuvre entière de celui qui m'avait paru si étrange et dont l'image était restée vivace en moi.*

*J'apporte, aujourd'hui, à mes concitoyens, le résultat de mes recherches. Ce travail fait sans aucune prétention littéraire ni scientifique n'est que le recueil de glanures ramassées dans les travaux épars, les notes folkloriques griffonnées à la hâte, les articles de journaux, les pièces de théâtre, les chansons, la correspondance, les notices nécrologiques de notre humble auteur wallon.*

*En transcrivant les textes les plus caractéristiques, les commentant un peu et nous aidant des renseignements qui nous ont été donnés, nous avons tâché à reconstituer*

la physionomie de cet enfant infortuné de notre terroir qui a laissé, chez ceux qui l'ont connu, le souvenir d'un homme intègre, d'un cœur bon et généreux, d'un écrivain spirituel, foncièrement attaché aux coutumes de son pays et au parler de nos pères.

Nous n'avons rien laissé à la fantaisie et chaque citation est étayée d'un document.

« Lorsqu'on désire étudier l'âme, le caractère, la physionomie morale — et physique aussi — d'un homme, écrit M. Charles Dubois, il est incontestable qu'il faut rechercher l'influence de ses ancêtres. La loi de l'hérédité n'est pas un vain mot : notre intelligence, nos goûts, nos manies, nos qualités morales, et nos tares, hélas ! ont une influence pour une bonne part, du moins, dans cette voix du sang qui clame en nous ». (1)

Nous savons peu de choses des ascendants d'Edmond Etienne. Son aïeul maternel est un héros de 1830 ; le capitaine Jacques Martin, tué devant Berchem, à la tête du bataillon de volontaires Jodoignois qu'il commandait. De la biographie que nous en donne M. Oscar Duchesne, dans son intéressante brochure : « Les Jodoignois et la révolution de 1830 » (2), nous pouvons conclure que Jacques Martin était un enthousiaste et un indépendant. Tout jeune, en 1814, il quitta le toit paternel et, sans consulter ses parents, prit du service dans le premier bataillon belge. Victime de son impulsion généreuse, il subira avec une mâle ténacité les amertumes de la déception. « L'idée de servir mon pays, écrira-t-il, quinze ans plus tard, à sa mère, me fit faire cette démarche inconsidérée et les six premiers mois furent six mois de douleur ». Il prit goût, par la suite, à l'état militaire et, après la campagne de 1815, il resta dans l'armée des Pays-Bas, où il gagna ses galons de sergent-major. Quand la révolution éclata, il enjoignit à sa femme de quitter Anvers pour se rendre, au plus tôt, à Jodoigne et n'eut d'autre souci que de regagner le corps de volontaires belges. Mais la vigilance hollandaise rendait difficile l'évasion. Ce n'est qu'après de multiples tentatives qu'il parvint à rejoindre ses compatriotes et « respirer, comme il disait, l'air de la liberté ».

(1) Ch. Dubois. — *Vieilles Choses d'Ardenne*, p. 1.

(2) Édition de la Fourragère, 1926, p. 63.

Le 16 octobre, l'Etat-Major l'envoyait dans sa ville natale pour y constituer un corps franc. Neuf jours plus tard, Jacques Martin était frappé au cœur d'un coup de mitraille.

Si l'on nous permettait un rapprochement entre Edmond Etienne et son aïeul, nous ferions remarquer un certain atavisme dans l'indépendance de caractère, la combativité d'humeur, le sentiment total d'abnégation qui les fera tomber l'un pour la défense de son pays menacé, l'autre au service de la vieille langue régionale, car, il faut le reconnaître, bien que de constitution débile, Etienne a avancé la fin de ses jours par ses excès de travail au cours d'interminables veilles.

Le capitaine Martin laissait une femme et deux enfants en bas-âge. Afin de secourir la veuve du héros, les Jodoignois se cotisèrent. Ils purent lui offrir une maison. Les uns achetèrent le terrain ; d'autres fournirent les matériaux et les maçons, gratuitement, se mirent à l'œuvre.

Des deux enfants, Hector et Albertine, la dernière était née à Anvers le 6 septembre 1830. Orpheline bien jeune — elle avait six ans quand elle perdit sa mère — elle connut une vie de douloureux revers. A vingt-six ans, elle se maria à Paulin-Joseph Etienne qui exerçait le modeste métier d'encadreur.

Son mari mourut relativement jeune lui laissant quatre enfants : Adèle, Edmond, Marie et Hector. Petite et maigrelette, mais courageuse et énergique, Madame Etienne fit vaillamment face aux épreuves qui l'accablèrent. La stoïque résignation de celle mère qui a vu mourir successivement tous ses enfants a pu paraître, à certains, être de l'indifférence. En effet, son abord un peu rude contrastait avec l'aimable délicatesse et l'inexprimable bonté de sa fille Adèle, personne de fine intelligence et de grand cœur. La douceur sereine de celle-ci influença avantageusement l'irascibilité native du tempérament maladif de son frère.

« Mais on oublie trop souvent d'autres influences qui ont contribué puissamment à modeler notre tempérament, à buriner certains traits distinctifs, continue M. Ch. Dubois, et ce sont les influences du pays où nous et nos aïeux avons vécu. Climat, couleur des ciels, lignes d'horizon, saveur subtile de l'air, paysages caractéristiques, en un mot, la

géographie et la géologie de notre coin de terre ont marqué par-dessus la forte ébauche ancestrale leur empreinte indélébile. Et c'est la voix du sol natal qui crie en nous » (1).

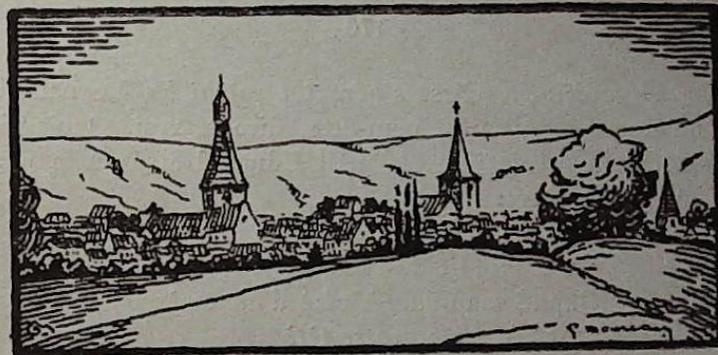
Pour bien comprendre Etienne, il faut connaître Jodoigne, la propre cité « en Roman pays de Brabant » où tout est riant : les maisons aux tuiles claires, les façades de pierre blanche, la mine avenante des habitants ; car le Jodoignois est accueillant et hospitalier. Il est simple et bon. S'il aime le franc rire et la bonne chère, il ne dédaigne pas la fine plaisanterie et le mot d'esprit. L'arrêté de 1820, en supprimant à Jodoigne son titre de ville ne lui a pas enlevé son caractère urbain. Le bourg ne s'est guère étendu depuis trois quarts de siècle et, puisque l'industrie n'a pas envahi ses campagnes fécondes, l'air y est resté aussi salubre qu'au temps où les Ducs de Brabant y faisaient élever leurs enfants.

Le Jodoignois est enthousiaste et pacifique. S'il aime se battre, c'est par la parole et par la plume et, avant la guerre, ce fut l'apanage de ce petit centre agricole que les luttes épiques, en période électorale, à coups de pamphlets satiriques, d'une verve souvent même trop cinglante.

Jodoigne, quoiqu'on en dise, est resté le Jodoigne d'autrefois. On n'y croit plus aux sorcières, sans doute : la fée Electricité a chassé les macrales et les revenants. De superbes magasins ont remplacé les vieilles boutiques, une banque imposante a surgi de ce qui fut un cabaret. Mais on y parle encore, heureusement, le bon vieux wallon qu'Etienne a mis en valeur en soulignant sa beauté. Il en a gardé, dans ses œuvres, la forme pittoresque, les tournures originales, les expressions savoureuses et, quand nous nous les remémorons, « c'est la voix des anciens qui parle en nous ».

Puisse ce travail, que nous offrons comme une contribution modeste aux amis du folklore et de la littérature wallonne, conserver dans l'esprit de la génération actuelle le nom de cette belle figure Jodoignoise — une des plus attachantes de notre Brabant méridional, au dire de Georges Willame — et à laquelle nous avons voué notre plus sympathique admiration.

(1) Ch. Dubois. — Loc. cit



## SA VIE.

« Nom di doum ! dji sos !... » (1) se serait écrié le petit Etienne, apercevant, en venant au monde, une pièce fraîchement remise à la culotte paternelle.

Nous n'oserions pas affirmer l'authenticité de cette saillie d'une précocité excessive qu'Etienne citait au cours de joyeuses plaisanteries et dont nous n'avons pu contrôler l'exactitude. Comme nous nous sommes promis de ne rien laisser à la fantaisie, restons dans le domaine certain des réalités.

C'est le vendredi, 7 mars 1862 (2), à deux heures du matin, que naquit à Jodoigne, dans la petite maison de la Bruyère (3) le premier fils de Paulin-Joseph Etienne.

« Il s'appellera Jacques comme son grand-père ! » s'était exclamée la maman. Mais le parrainage avait d'imprescriptibles droits et l'enfant fut baptisé « Edmond-Jacques » le lendemain même de sa naissance, unissant ainsi les prénoms de son parrain, M. Edmond Martin, et de son aïeul.

« C'est-on wèspiant (4) avou deus ouyes de spwè ! » (5) allait répétant l'heureux père à tous les amis qu'il rencontrait et, n'attendant pas qu'on le complimentât :

(1) Les citations dont la source n'est pas mentionnée sont extraites des notes ou de l'œuvre d'Etienne.

(2) C'est par erreur que les billets de faire-part et les notices nécrologiques fixent la date de naissance au 8 mars.

(3) Cette maison porte le n° 20. La façade a été transformée.

(4) Remuant-nerveux.

(5) Pic grand.

« On vif ardjint... C'est s'père tot ratchi ! » Le pauvre homme ne pensait pas, peut-être, dire si vrai. Quoiqu'il fut né un mauvais jour, le petit Edmond apporta la joie au modeste foyer :

*Na-nez, paupau Ladjot  
Qu'a mindji dè suc' de pot  
Quand man-man r'vèrè d'au bwès  
Vos aroz one grosse tètè  
Plein on stî (6) plein on van  
Plein n'èglige de ptets èfants*

En suçant le lait maternel, l'enfant fut nourri au pur miel des tendres mélopées wallonnes et c'est au son d'une berceuse qui se récitait uniforme et rythmée comme une sonnerie de cloches qu'il s'endormit souvent :

*Bim ! Bam !  
Qui c'qu'est mwârt  
C'est Djean Lazârd  
Qui c'qui l'a det  
Le p'tete sores  
Ou èst-èle ?  
Padri l'chapèle  
Que fêt-èle  
Des dintèles  
Po les Monsieûs  
Les Mam'zèles  
De Brecèles (7)*

Sur ses petits doigts mignons, ses parents, tour à tour, énonçaient la formule qui se répète de génération en génération.

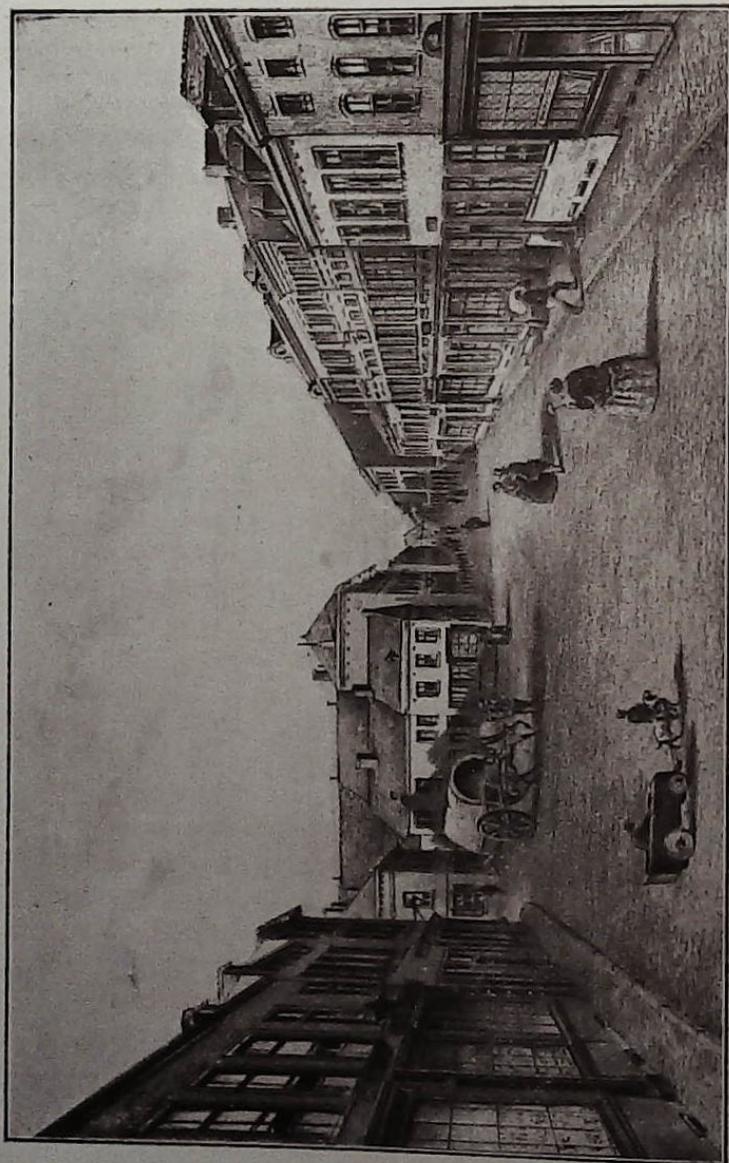
*Poûcet, Laridet, Grande Dame, Djean dèl Saut, Petit couteau.*

(6) Setier.

(7) Le dialecte de Jodoigne présente de grandes ressemblances avec le Namurois. Il se caractérise surtout par la fréquence de la muette *e* qui remplace à l'atone et à la tonique *i* et *u* du namurois. Exemples : Nam. vinu devient *vene* ; yute = *yete* ; todi = *tode*, le son intermédiaire entre *u* et *eu* ouvert, donne au langage parlé une tonalité lourde et terne, en rapport avec la monotonie des plaines hesbignonnes. A défaut d'un caractère particulier, ce son est rendu par *e* italique ou *e* romain suivant que le texte se présente en romain ou en italique. (Note de M. Haust, Bulletin de la Sté de Littérature Wallonne, T. XLV, p. 323).



EDMOND ÉTIENNE.



La place de la Bruyère vers 1860.



Paulin-J. Etienne.  
(1831-1877).



Albertine Martin.  
(1830-1919).

Les parents d'Edmond Etienne.



Deux bons amis  
EDMOND ÉTIENNE et M. MARMIER.

Parfois, la mère tenant le poupon en travers de son giron, touchait successivement de la main la chevelure, les yeux, les narines, la gorge, le ventre, retournait l'enfant et lui donnait une jolie petite tape à l'envers ; tout cela en fredonnant la charmante risette :

*La l'djardén aus p'tetes bièsses*

*La les deus fegnièsses*

*La l'gotwère a l'ôle*

*La l'amougna*

*La l'avala*

*Et l'tutûte aus canadas.*

Madame Étienne employait à son service une gamine d'une dizaine d'années qui avait la garde des enfants pendant qu'elle-même servait les chalandes et vaquait aux soins du ménage. Un jour, sans que jamais on put s'expliquer l'accident, Edmond glissa des bras qui le portaient et tomba si malheureusement que ses jambes en subirent une déviation contre laquelle la science resta impuissante. Il en garda une claudication si pénible qu'elle inspirait la plus sincère pitié à tous ceux qui le voyaient. Le petit estropié reçut des caresses plus chaudes, des gâteries plus nombreuses. Il passait des bras maternels dans le giron d'une vieille voisine qui lui racontait des histoires du passé. Au récit des jolis contes enfantins, les yeux du petit Étienne s'éclairaient d'une lueur vive qui traduisait le délice profond qu'à les entendre, il éprouvait.

*L'coq èt l'poye qu'è n'alînes aus nwèjes (9).*

*Volà l'coq que bat l'poye èt li d'chere se gargazine (10)*

*L'poye va dlé l'côrdoni : Côrdoni, done-me dè tchètia (11) po r'keûze me gargazine que l'coq m'a d'cheré è tot-z-alant aus nwèjes*

*L'côrdoni li det : Va d'lé l'pourcia me qwère dèssouwéyes (12) por me fé dè tchètia.*

*Et l'poye va dlé l'pourcia : Pourcia, done-me lèssouwées. Le souwéye sèrè po l'côrdoni. L'côrdoni m'donrè dè tchètia po r'keuze me gargazine que l'coq m'a d'cheré tot-z-alant aus nwèjes.*

(9) Noisettes.

(10) Jabot.

(11) Ligneul.

(12) Soies.

*L'pourcia li det : Va dlé l'vatche qwère dè lacia.*

Et la poule ira chez la vache : *Vatche done-me dè lacia...* et la vache l'enverra au pré «*qwère dè rêches*» (13), et le pré au ruisseau, chercher de l'eau et l'histoire s'allonge au gré de l'imagination de la conteuse et à la grande joie du petit auditoire qui reprend textuellement comme le refrain de la randonnée : *l'córdoni m'donrè dè tchètia po r'keûse me gargazine que l'coq m'a d'cheré è tot-z-alant aus nwèjes.*

Encore une histoire !... celle de la petite bossue qui se rend au marché

*C'èsteût one petete bossouwe qu'è n'aleuve au martchi. Ele pwartéuve des oûs dins-on panî*

*Les oûs ronlant*

*Bossouwe padri*

*Les oûs pa d'avant.*

Comme un leitmotiv', la phrase initiale se répète uniformément

*c'èsteût one petete bossouwe qu'è n'aleuve au martchi...*

Et à chaque reprise, un détail nouveau s'ajoute :

*...elle pwartéuve... elle pwartéuve des coqs tchantant... des tchéns awant... des tchès rawlant... des ôwes criant... des dînes kwacsant...*

*Bossouwe padri*

*Les oûs pa d'avant*

Et l'histoire de ce mauvais garnement de Zigue qui ne veut pas rentrer à la maison ! Son père veut lancer le bâton à sa poursuite. Le bâton refuse.

*I rêcontere le fè : Fè i faut brûler l'baston, pace que l'baston n'vout ni r'tchèssi Zigue, que Zigue ne vout ni rintre a s'maujone.*

— *Dje nè l'frè ni, destè l'fè.*

*I rêcontere l'éwe : Ewe, i faut destinde le fè, pace que n'vout ni brûler l'baston, que l'baston n'vout ni r'tchèssi Zigue, que Zigue ne vout ni rintre a s'maujone.*

— *Dje n'è l'frè ni, destèle l'ewe !*

*I rêcontere le bou : Bou, i faut bwère l'éwe !...*

(13) Regain sec.

(14) Miaulant.

*I rêcontere le cwade : Cwade, i faut strôn-ner l'bou.*

*... Sores, i faut mindji l'cwade...*

*... Tchèt, i faut mindji l'sores...*

— *Djèl frè, destè l'tchèt !*

*Le sores est courouwe après l'cwade, l'cwade après l'bou, l'bou après l'éwe, l'éwe après l'fè, l'fè après l'baston, l'baston après Zigue èt Zigue est ralé à s'maujone.*

Quel est le bon génie qui créa ces récits touchants par leur naïveté même et, qu'enfants, nous aimions entendre redire sans nous lasser jamais ? On s'imagine le plaisir qu'éprouvait le petit Étienne à les écouter et, plus tard, quand il voulut se les rappeler, il n'eut qu'à interroger son cœur.

Edmond grandit, mêlant ses jeux à ceux des enfants de son âge. Les bambins d'alors aimaient se promener, la main dans la main, redisant sur une même ritournelle :

*La caracole*

*Pistole,*

*Grand'mère*

*Eole.*

Si un mauvais garnement s'agrippait à l'arrière d'un véhicule, les cris

*A quèwe ! à quèwe ! à quèwe !*

alertaient le voiturier dont le fouet, d'un coup de « *scat-wère* » (15) caressait l'échine du petit délinquant.

A la nuit tombante, les gamins, en lançant vers elles leur casquette harcelaient les chauves-souris :

*Tchawe-sores*

*Passe par ce*

*T'arè dè pwin bènel*

*Par la*

*Des côps d'maurtia*

Les jeux les plus en vogue étaient les *lawères*, al' *côpe*, al' *pire a la bazouf* (*pite ataque tchèt*) — au *gaga*, al' *crôwe*, al' *brotchète*, al' *poure cacafougna*, a *cucu boyon-dins les Rêdindjes* ou *dins les Krekales*, sans parler des *baïgnades estivales* al' *Grande Djausse* ou au *Pré des Ponts*.

Les cerceaux de brasserie étaient garnis de morceaux de fer blanc qui produisaient, en roulant, un cliquottement infernal.

(15) Ficelle placée au bout du fouet.

Si, à cause de son infirmité, Etienne ne put se mêler à tous les ébats de ses camarades, il n'était pas le moins espiègle et on disait communément qu'il était « diable tout fait ». Un jour, ne le vit-on pas gravir une longue échelle dressée contre la façade de l'hôtel de ville ? Les témoins de cette escalade dangereuse retenaient leurs cris d'effroi quand, avec stupeur, ils virent le gamin, arrivé au faite, se suspendre dans le vide et descendre par la force des poignets.

Edmond Etienne garda de son enfance un heureux souvenir. Il aimait particulièrement les bonnes soirées d'hiver, les longues « sises » où, à la lueur d'un feu ouvert ou d'une lampe primitive, on écoutait les histoires du passé.

*C'esteût l'bon timps, écrivait-il plus tard, quand nos alînes al' sîse, on djoû d'on costé, on djoû dl'ôte, chouter les viyès fauves les estwères de gremancéens et d'rev'nants. Aviè onze eûres, nos è ralînes en tchantant tote nosse vôte po fé cwère que nos n'avînes ni pèu ; dins l'fond d'nosse t'âme nos tron-nînes come des fouyes, et n'arot ni fale veûye on tchèt d'avant s't'uche po wase rentrer.*

Où n'alînes le pe volti, c'esteût d'lé l'vîs Gaspârd, on soudârd da Napolèyon. Djè l'veûs co d'avant mes oûyes. Maugré qu' l'aveût d'abôrd cint ans, on vesadje come one piyône (16), tos ses dints, tos ses tch'vias, on stoumac à mindji des cayaus, dzeû ses oûyes deûs espèces de bouchons d'ôrtiyes qui li donînent on' ér cosaque à fé frem'ji, s'on n'l'arot ni cone. Sauf que l'esteût dèr' al' comperdûre, ses orèyes avin'nt seti èdjaléyes à Moscou, et one pate de d'dri, come i djeûve le minme, que n'aleûve pe fwârt : dèl'faute de deûs côps d'biscayin que l'avin'nt ploké à Saragosse ; à ça près, i n'aveût pont d'mèhin (17) : i saveût chwèse ses omes, Napolèyon !

Dje vvès co l'maujone da Gaspârd, a on bedon près. D'abôrd, dins l'cwane, sûr on pidèstal, l'empèrèur, one mwîn dins l'finte de s'gelet, avou s'casaque grîje et se ptet tchapia ; tavau les murayes, des câdes avou lotes les batayes da Napolèyon et les amôurs d'Héloyise et d'Abélard ; dins l'ôte cwane, one grande ôrlodje de bwès que

(16) Pivoine.

(17) Infirmité.

*gèmecheûve les-eûres avou on brût d'rye tchaudère ; le djivau (18) tchèrdji d'plats et d'assiètes de stin r'lujants come des merwès ; au metan, al'place d'oneûr, ce que dj'n'a jamais soye comprinde, dezos on globe, l'diale m'èpwate se vos l'ad'vin'riz ! le général Wèlinton' en pôrcelîne, a tch'vau, avou s'rodje casaque. Poqwè l'mète la, dzos l'grand bon Dieû, quand chaque côp que causeûve de le p'tet caporal, i passeûve ses mwîns se le stalouwe en d'jant, come se l'arot ye causé à on' èfant ; one larme aus oûyes : « Vola l'ome !... nosse l'ome ! » po se r'tourner l'osse rate, rwè come on tayan (19) su l'Anglais en bwarlant : « Et vola l'chameau que nos stiyî (20) a Waterloo ! »*

*L'èspliqu'rè qui voure !*

*One estwère, Gaspârd, one estwère !*

*— One de Napolèyon ?*

*— Oye, oye, on n'è nauje (21) jamais*

*— Nonna, one ôte po tchandji — il esteût contrariant l'vîs — mins one tèrebe que m'a arevé a me-minme... Atincion !... à l'orde !...*

Nos nos sèrines èchone come des poyons, le bouche drovouve come on for, les orèyes come des vans, les deus pîds dins les bréjes et, sauf l'ôrlodje que barloqueûve et, quidfie, on ptet sospeur que chîleûve dezos on chame au momint l'pe sésechant, on arot étinde voler one moche quand Gaspârd reperdeuve halîne.

N'a pont d'bèle size sins fauve mais les histoires de revenants et de sorcières constituaient le répertoire préféré des petits auditeurs. Etienne en nota minutieusement tous les détails. Il en transcrivit plusieurs, leur gardant la naïveté et la saveur pittoresque des expressions :

*N'aveût on côp on brave petet crapôd d'bosse que d'veûve trevièrser on grand bwès fé mièr-seû (22).*

*I fiyeûve nwèr come dins on for et nosse petet boquet (23) d'ome èn' aleûve en chiflotant, to<sup>t</sup> règuèdé (24)*

(18) Tablette de cheminée.

(19) Taon.

(20) Vanné.

(21) Fatigué.

(22) Tout à fait seul.

(23) Morceau.

(24) Régalé, content.

— por ostant qu'on bosse pout s'règuèder — et dins l'fond de s-t-âme i trionneuve de peû. Vola te ni qu'su l'côp d'mèy'nét, il apôrcut, dins les aubes, des sôrcîres, des macrales, des gremancières à t'ch'vau su des quèwes de ramon !... I n'aveût... i n'aveût que les aubes èn' estînent hózés... (25). Eles djouwînent al'cope (26) en saut' lant d'one coche su l'ôte, èles volînent è l'air come des tchawes sores.

Nosse bosse atrape le tchô d'poye (27) ; i trionneuv' come on fouya è bèguyant s'patêr. Il arot moussi dins on trau d'sore. La-te ni qu'les sôrcîres say'nèt d'fé one rondance è tchantant tortotes èchone, mins ça n'aleûve ni', on l'vèyeuve bén : ni moyén dè trover on'air ragayechant.

Tot d'on côp, la qu'èles trèveuy'nèt nosse gayârd catchi padri on gros fôwî (28).

Té ! qui vola ? on ptet bosse.

Et vola nosse petet y'ome sèré come on pû inte deus ongues, au plein metan dèl'binde.

Bosse, bosse, fais nos one tchanson ou nos t'moug-nans tot vekant ; fais nos- è one bèle et nos te r'vaurans ça.

Et nosse pôve petet y-ome dè tchanter en trèfelant ce que li passe pa l'tièsse ; Sèmdè, dimègne et londe !

Ça n'esteût ni crau tode est-i que l'rondance recommence et là qu'ça rote, on n'sarot mia...

Sèmdè, dimègne et londe !

On z'arot det qu'totes les clokes dè monde intîr trebolin 'nt dins l'grand bwès.

Quand èles sont mwafes naujies dè danser, les sôrcîres se rachon' nèt et l'pe mèsse de zèles demande : qwè frîns'ns bén po l'bosse.

— Tiran'ns li s'bosse, tiran-ns-li s'bosse ! crîy'net-èles tortotes èchone.

Raf ! on tchén n'arot ni lèvé s'quèwe que nosse quèt d'ome n'a pes st'armwère à s'dos.

(25) Chargés, remplis.

(26) à cache-cache.

(27) Chair de poule.

(28) Hêtre.

La-te ni qu'è sôrtant foû dè bwès, i rescounture on' ôte bosse ; mins c'te-la on mourveûs, on rati, (29) on vîreûs (30) à fé cwère que l'aveût plein s'bosse d'ôrsènic. Nosse bosse — oye, l'ôte est r'fait, vos savoz bén qui d'j' vous dire, n'a pe qu'onc' : le mauvais alons ! — nosse bosse, èwaré dè veûye l'ôte tot règudé, tot bunauche, l'osse drwèt qu'on rîle de maçon, arîn-ne (31) nosse camarade : « Ou as-se seti ? qu'as-se fait de t'y-ôrgue ?

Le brève petet craçon li det qwè et come, se bén qu'l'ôte n'a rén d'pes d'chôd, le nèt d'après, que dè coure au bwès.

A méy'nét, mîmme desdu (32) èfèrnal.

— Bosse, bosse, fais-nos one tchanson !...

Et l'ôte sins s'fé priyî : « Maurde, mièrkede et djude ! »

Ne faut-e ni èsse bièsse ?... Va, twè, bouter on air la-dses, oyu, hé, te !

Maurde, mièrkede, et djude ! vos sèriz l'diale que vos n'sariz tchanter ça.

La les sôrcîres dins one colére... èles ratchin'nt dè fè !

Qu'alan'ns fé de c'mannèt bosse la ?

— Boutan'ns-li l'bosse de l'ôte !

Rouf ! osse rate que l'alumwère, on li plaque l'ôte bosse se le stoumac' ; vol-là bosse padri, bosse la d'avant.

Les contes se terminaient souvent par une formule telle celle-ci :

Dja mète mes solés d'crôye

Mes tchausses a rôyes

Dja coure tot l'long dèl'vôye

Et dje ni a pes sti d'pôye.

C'était le bon temps.

Étienne parlait toujours avec regret des jours de son enfance. Les gens d'alors lui semblaient meilleurs. Les enfants s'amusaient mieux. Il y avait moins d'ambition et plus de vertu. Le calendrier folklorique ramenait chaque

(29) Acariâtre.

(30) Hargneux.

(31) Interpelle.

(32) Vacarme.

année le cycle des coutumes, tombées aujourd'hui en désuétude mais dont il nous est agréable de nous ressouvenir. Ainsi, le jour de l'Épiphanie, les enfants allaient de porte en porte redire la complainte des Rois :

*Les trwès Rwès demandent  
Qui vont à l'offrande  
Que demandez-vous ?  
Les biens de l'auté  
Plenté ! Plenté !  
Plein voss' maujone de blé !  
Plein voss' guerni d'fremint  
Plein voss' bouse d'ardjint  
Pî Dyè ! Pî Dyè !  
On ptet boquèt d'boun' an  
Po racomoder l'culote da Nan-nan (1).*

Le soir, la famille se réunissait pour « tirer le Roi ». Le gâteau consistait en un « plat gozeau » ou tarte recouverte remplie de compote de pommes. Dans ses flancs était cachée la fève traditionnelle qui devait donner une royauté éphémère à celui qui la recevait dans sa part.

Février ramenait les équipées folles du carnaval. Les enfants poursuivaient les masques de leurs cris persistants.

*Mascarâdes à deûs vesadjes  
Mindje dè bûre èt dè fremadje.*

Le premier dimanche de carême, c'était la fête des « Grands' Mères ». Les masques ne sortaient qu' affublés de l'antique « pèlisse » ou grande mante violette que portaient alors les vieilles Jodoignaises, mais qui n'a pas résisté aux envahissements de la mode. On se réunissait chez l'aïeule et, le soir, des hauteurs du Gailleroux, on allait contempler les grands feux lointains qui s'allumaient dans les campagnes :

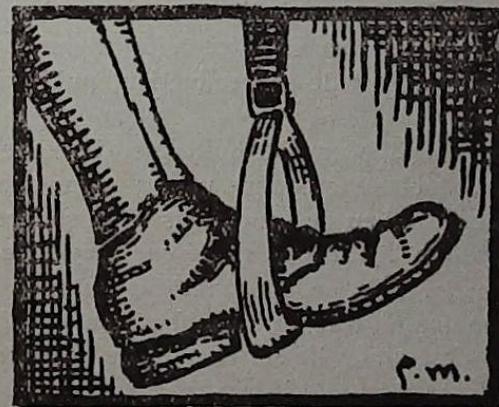
*Au grand fè  
Les sîses au fè*

Le 12 mars, les écoliers coiffés d'une mitre de carton ornée d'images aux couleurs chatoyantes, allaient chanter devant les fermes la chanson légendaire :

(1) Variantes : po rasserci l'culote da Goman (O. Duchesne).  
po racomoder l'culote da Fé Jean (Ch. Martin).

Victor Bagniet — Ce bon Matoulet qui trouvait que « l'cé que s'marie on quart d'heure devant dè more a co dis menetes po sè r'pinte ».

Henri Leroy, qui goûte aujourd'hui les charmes d'une pension bien méritée.



La centième fut suivie d'un agréable lever de rideau « Nos marians Cadie » scènes populaires entremêlées de couplets dans lesquelles Étienne pressé sans doute par un sentiment quasi paternel avait fait revivre tous les personnages d' « On pid dins le Strevire ».

Croirait-on que les œuvres de notre auteur ont laissé trace de leur passage dans nos populations wallonnes ? Nous avons retrouvé, dans certaines localités importantes du Hainaut comme dans les plus humbles villages du Namurois, des expressions essentiellement Jodoignaises et qui y étaient inconnues avant que n'y fût représenté : « On pid dins le strevire ». L'influence d'une belle œuvre dramatique n'échappe à personne ; par elle, Étienne a aidé non seulement à la conservation, mais même à la diffusion de notre vieux langage.

Les pièces d'Edmond Étienne nous font aimer l'auteur. C'est là le meilleur éloge qu'on puisse leur rendre.

### Le Rose de Roux-Miroè.

Une heure ensoleillée dans la vie d'Edmond Étienne.

La scène se déroule dans le site champêtre de Roux-Miroir. Floribert Vigneron, horticulteur réputé, serait le plus heureux des hommes s'il voyait se réaliser les trois rêves de sa vie : marier sa fille, voir primer au concours pomologique un fruit de sa production, publier un traité de jardinage.

Rose, sa fille, a dix-huit ans. Eveillée, robuste comme un chêne, saine comme un brugnon, elle a grandi à plein vent au milieu de ses oeillets et de ses roses.

*Et maline !..... a ni s'è fé one idéye. Ça n'a ni a-prind à jnawler (69) en bouchant sur on piano, mins ça chante come one fauvète dè bon Dieu. Ele n'a ni branmint sli à scole, c'est vrai ; èle sèt lire, scrîre et carculer, mins d'mandez li on pau : « Qu'est-ce que c'est qu'ça ?... et roèd come on tayan : « Ça ? Soldat Laboureur » — Mûr ? — Décimbe. — Et ça ? — « Beurré d'Hardenpont » — Mûr ? — Janvier — Et ça ? « Joséphine de Malines » — Mûre ? — « Mauss', avre — Quand c'qu'on sème les agnons ? — A l'Saint Grégwère. — Et, les pourias ? Inte les deûs Notre Dame. — Et les spinauch's ?... et les andives ?... Alez on pô d'mander ça à totes ces p'lites poufrées qu'ont chamossé (70) des années dins leû pensionat ?*

Bien avisé celui qui cueillera cette fleur du village !

Vigneron a obtenu par semis un fruit extraordinaire, une poire à laquelle il a donné le nom de sa fille : « La Rose de Roux-Miroir » très grosse, très régulière, au calice petit, évasé, à la peau bronzée d'abord pour devenir d'un beau jaune vif aurore à la maturité.

Malgré les soins les plus vigilants, il n'a pu empêcher une main criminelle de venir saccager ses arbres et de mutiler le poirier prédestiné.

Vigneron est un jardinier de vieille souche et il voudrait transmettre à ses successeurs les connaissances acquises par quarante années de pratique, dans un ouvrage qu'il prépare et qu'il intitulerait : « Manuel de jardinage et d'arboriculture, par Floribert Vigneron ».

(69) Miauler.

(70) Moisi.

L'instruction lui manque pour mener à bien son travail. Il fait appel à Monsieur Nestor un jeune clerc qui a remarqué Rose et voudrait l'épouser. La jeune fille n'en veut pas et compromet par son refus la parution du livre paternel. C'est un jardinier qu'il lui faut. Un jardinier ? Il en est deux qui travaillent chez son père : Bert et Ziré. — Ce dernier est honnête et courageux mais timide d'une timidité telle qu'il en a l'air sournois :

*Il a l'air..... il a l'air !..... I n'faut jamais juger d'on' aube su l'pèlaque. C'est ni tode l'bèle aparence... Wétiz l'Belle Fleur : èle est sovint vièrèuse, le Joséphine de Malines n'est ni apétichante à l'ouye, et l'Gris Ribaud, don ? Ziré c'est l'minme : il a l'air..... et dins l'fond, c'est-on Gris-Ribaud.*

Ziré n'ose pas déclarer son amour. Il se confie à Bert son compagnon de travail et le charge de faire connaître à Rose son sentiment. Bert est un fourbe qui dénigre son ami auprès de la jeune fille et parvient presque à conquérir son cœur.

Ziré surprend la trahison et donne au Judas une de ces « despouch'lée » dont il se souviendra longtemps.

Mais le résultat du concours arrive. Vigneron est supplanté par un certain Pétard d'Athem et cependant le fruit primé que l'on décrit : très grosse, très régulière, au calice petit, à la peau bronzée...

*N'a ni a dire, c'est l'minme pwère, c'est s'coleûr, se grocheûr, se foume, tot' y est.*

Ah ! il comprend, les arbres qu'on a ravagés, les greffes qu'on lui a prises.....

*N' ni à tourner autoû..... C'est-on franc voleûr et j'l'aros véce..... Pétard d'Athem est mwârt.*

— *Me mononc' est mwârt ?* demande ahuri Bert qui vient d'entrer. Ainsi s'explique l'échec de Vigneron. Bert reconnaîtra qu'il a volé les greffes au profit de son oncle et le Jury devra attribuer à Floribert le prix qui lui revient.

Ziré aura la main de Rose et assurera la publication du livre de Vigneron qui s'écrie avec joie :

*Me live, me fève bé marié, et m'pwère qu'arèt l'mèdaye twès choses à m'fé tourner l'tièsse ! N'a dqwè more d'benauch'té ! (71)*

(71) Contentement.

\*\*\*

« Charmante de naturel, d'un sentiment très vrai votre « Rose de Roux-Miroir » écrit l'Avocat Gérard. Les personnages sont d'un dessin très ferme. Ils se meuvent dans le cadre champêtre où vous les faites vivre. Ils parlent avec une adorable simplicité le langage naïf de nos pères.

Vigneron est un type très réussi, si bien planté qu'il semble sortir de son « cortil » pour venir parler de ce qu'il aime le mieux au monde, sa fille et son jardin.

Très gracieuse, Rose Vigneron est une « *dispièrtée crapaute* » et de suite l'on comprend que le brave Ziré l'aime depuis qu'il la connaît.

Le siècle forme des mamzellettes; la nature, des Rose Vigneron qui « *crèchent à plein vent* ». Ce sont les vraies femmes d'esprit et de cœur qui régénèrent notre race wallonne ».

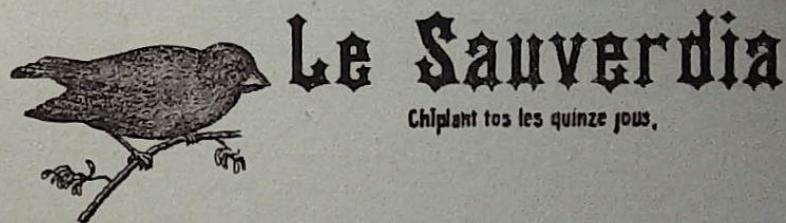
L'œuvre est marquée au coin du bon sens et de l'observation populaire. Le style est empreint d'une délicate bonhomie, d'un naturel exquis. Le dialogue ne sent ni l'effort ni la recherche et le caractère des personnages se développe avec une saisissante vérité.

La pièce fut jouée pour la première fois à Jodoigne le 19 avril 1891. Le succès qu'elle remporta fut tel que la société de Littérature Wallonne offrit spontanément à Etienne le titre de membre correspondant :

« Croyez bien, lui écrivait J Defrêcheux, que la société sera charmée de posséder parmi ses membres un auteur distingué comme vous l'êtes et qui lui a donné déjà tant de preuves de sympathie et de dévouement ».

Comme à cette époque, le gouvernement n'avait pas encore étendu sa protection à la littérature dramatique wallonne, Etienne eut l'idée de traduire en français *Le Rose de Roux-Miroir* et de la soumettre au Comité de lecture officiel ; il réussit dans cette tentative délicate et le Comité fit parvenir au Ministre de l'Intérieur un rapport favorable.

La pièce fut traduite en dialecte nivellois par R. Petit : *El Rouse dé Bournivau*, et adaptée par O. Colson en dialecte liégeois : *Li Rose di Fêtenne*.



## Le Sauverdia.

Edmond Etienne avait rêvé de créer un organe de liaison de nos différents dialectes wallons.

Trop d'œuvres, à son avis, restaient localisées et, par conséquent, ignorées de la masse parce qu'il manquait cet élément d'expansion et de propagande qu'est le journal.

*Le Sauverdia* (72) que voltéye tos costés, que broque hare èt hote (73) a stî sovint èwaré (74) dè veûye combén d'mouchons dins l'pays que ramagînent è walon ; combén de pices de tÿâte, de nôséyes poésies, de mæssès pådjes de prôse malheureus'mint trop pau conouwes.

Il y avait bien, de ci, de là, quelques périodiques régionaux de littérature patoisante ; mais confinés dans un rayon restreint, ils ne répondaient pas au but qu'Etienne s'était fixé. Et c'est pourquoi, le 17 avril 1892, le « Sauverdia » tchiplant tos les quinze jous, prit son envol.

*Le Sauverdia*, le, va sayî à còps d'pates èt d'bêch' de stôrer (75) tos les walons de les fé conèche tavau l'payis ; c'est po ça que tos les quénze djoûs, i chîpèlèt chis, sept ramadjes diférints ; il irè voler des cèrîges lau-vau, one poute de fremint par là, on grain d'avinne véce, sins compter le bêchie (76) qu'on li tap'rè, i compte brammint là d'sus.

Et puis, il espère que la publication de ces modestes feuillets donnera aux jeunes talents l'occasion de se révéler, intéressera plus de monde au mouvement littéraire, attachera davantage les Wallons à leur vieux langage.

(72) Moineau franc.

(73) Ici là.

(74) Effrayé.

(75) Répandre.

(76) Becquéc.

*Le Sauverdia a tode vèyu que tot ouc' qu'one petete gazète walone se mostreuve se pau que s'fuche, nosse vîs patwès r'floricheûve, les scrijeûs sôrtinent foû d'tère come des diabolins foû d'leû bwèsse : ossi, il espère bén que dins l'payis d'Jodogne où l'walon est co tant causé, grâce à Dieû, où il est naïf, ôrginâl, plein de spots à vos fé skèter d'rîre, mais où il est-osse come one tère que court è triche (77) ; le Sauverdia espère bén, dejans-n', que va sôrteu foû d'chaque bouchon : des rontias (78), les lirinias (79), des tchêrdonis (80), des pénsions, des rasquignols (81) et (poqwè les fêmes ne s'è mèl'rinent-êles ni ?) des alôres (82), des djandrînes (83), des fauvètes que vont l'aidî d'leû vwès.*

L'apparition du *Sauverdia* fut saluée avec joie « Bravo, écrit J. Defrêcheux, vous avez là une heureuse inspiration. J'applaudis de tout cœur à votre intelligente initiative ».

Louis Loiseau lui dédie une chanson.

De partout les félicitations arrivent.

*Jamais gazète n'a stî fièstéye come le nosse despauye que l'monde est monde. A tél point que l'Sauverdia qu'est franc come on pâdje de cou, que n's'èsbâre (84) po rén, a stî por on momint èwaré dèl succès.*

Il vola au-delà des frontières et le *Moniteur de l'Épargne de Lille* lui consacra un article très élogieux sous la signature de Desrousseaux, le père du « *Petit Quinquin* ».

Le *Sauverdia* pouvait être fier d'être le porte-voix des principaux chantres de la Wallonie : Emile Gérard, Edouard Remouchamp, Joseph Dejardin, Julien Delaite de Liège qui lui apportent leur collaboration. Les Namurois : Zéphir Hennin (Zéphoris de Boveigne) Albert Robert (Berthalar) Louis Bodart, Auguste Vierset, Léon Pirsoul,

(77) En friches.

(78) Roitelets.

(79) Verdiens.

(80) Chardonnerets.

(81) Rossignols.

(82) Alouettes.

(83) Bruans communs.

(84) S'effraie.

Louis Loiseau (Jean Flaneur), Louis Loiseau surtout, qui occupe toutes les rubriques : chansons, monologues, contes, notes folkloriques, articles de propagande wallonne. Les Aclots représentés par Georges Willame (Stoisy), Michel Renard, l'immortel auteur de *Jean d'Nivelles*, Léon Petit (Clipotia). La voix posthume d'Horace Piérard et de Léon Bernus pour Charleroi. Léon Wangermez pour Tournai. Jules Declève de Mons. Victor et Henri Collart de Dinant. Auguste Honhon de Verviers, et d'autres encore, ce qui fit dire en parlant d'Edmond Etienne « que la petite maison de la Bruyère où il exerçait le métier d'encadreur était devenue le centre littéraire du Brabant wallon « et l'on eût pu ajouter : un moment, celui de la Wallonie entière ».

Le *Sauverdia* publia quelques contes notés par Etienne avec une probité scientifique qui était chez lui une forme de son respect d'artiste pour les produits de l'esthétique populaire. (1)

Nous ne résistons pas au désir d'en citer au moins un :

## LE MARCHAU ET LES SOHAITS.

### I.

*L'bon Dieû et Saint Pîre djouyîment à l'crôwe dins on pré ; l'bon Dieû vènt à casser s'crôwe ; SaintPîre èl'pwate à on marchau là tot près po li r'fé.*

*Saint Pîre li d'mande ce que li faut :*

— *I m'faut trwès sohais, deste.*

— *Demande le Parades, deste Saint Pîre.*

— *Oh ! l'parades, j'varè tode, deste l'marchau.*

*Saint Pîre li dit co : demande le parades.*

— *Oh ! bah ! l'Parades, j'varè tode ! — I m'faut one tchiyère que l'cé qu' s'achitrè d'dins n'irè ni foû sins mes ordes, on pwèri que l'cé qu'irè dses ne deschindrè ni sins mes ordes et one bouse que l'cé que mouss'rè d'dins n'sôrtirè ni sins mes ordes.*

(1) Bulletin de Folklore, 4<sup>e</sup> année, T. II, fas. VI, p. 292.

II.

— Volà l'marchau que d'vent se pauve, se pauve ;  
come i n'aveut pe pon d'fièr, i fait martchi avou l'diale  
pos oye dè fier po sept ans.

Ah ! après sept ans l'diale qu'areve :

Alons ! marchau, est-ce que nos n'alans ?

— Oye, deste, min m'faut mète mes solés. Achit'-te  
one miète dins l'fauteuve, deste. Bon.

— Eh bé ! deste l'marchau, èn' n'alan'ns ?

— Ni moyén à l'diale dè sorte dèl' tchiyère.

— Lai-m'aller, deste l'diale, je t'donrè co dè fièr po  
sept ans.

III.

Ah ! les sept ans passés, l'diale qu'areve.

— Alons, deste, marchau, nos partirans.

— Bé oye, mins n'mindj'rin's ni one pwère è n'alant,  
n'a là des se bèles vas-è coude saqwantes po mindji su  
l'vôye.

Et d'diale à l'copète dèl'pwèri.

Et l'marchau presse po n'aller : Alons, valet, est-ce  
que nos n'alans, deste.

La l'diale que n'sarot pe deschinde dje dèl'pwèri.

— Marchau, lai-m' dischinde, je t'donrè co dè fier  
po sept ans.

IV.

Après les sept ans, l'diale qu'areve.

Te n'm'arè pe c'côp-ce, ne véns pe avou t'pwèri ni  
t'chiyère nos faut parti à l'instant même.

Le marchau prind s'bouse et on cayau.

— Alons nos n'irans, deste, l'marchau.

Les vlà èvoye. En rotant, l'marchau :

« T'ès l'maisse des diales, deste, te fais c'que t'vous  
ainse ?

— Oye ! deste.

Est-ce que te t'fros bén dev'ne come ce t'èglige là,  
deste, que n'aveut one èglige là tot près.

— Oye ? dest-e.

Et comme ce ptet cayau là, wai, dest-e ?

Oye, deste l'diale

Fais-te on pau v'ne ainse, deste.

Le diale se fait v'ne come le ptet cayau, le marchau  
prind l'cayau, l'tape è s'bouse et i l'sère, i crie après ses  
ovris marchaus.

Alai ! deste, les marchaus, les maurtias, dest-e.

I mèt l'bouse sus l'ègleme, là les marchaus pik et  
pank su l'panse dèl' diale.

Marchau, lai-m' sorte, dest-e, t' arè dè fièr po tote  
te vie !

Et l'marchau lai aler l'diale.

V.

Et l'marchau mwart, i va bouchi à l'pwate de l'infèr.

Toc, toc !

Qui est là ?

C'est l'marchau, dest-e.

— Oh ! l'marchau, nos n'è l'volans ni, l'marchau !

Ah ! là marchau qu'est st'èvoye à l'pwate dè parades.

Toc, toc !

Qui est là ? dest-e Saint Pire.

C'est l'marchau, dest-e.

L'marchau nos nè l'volans ni.

Drovoz one petete craye de l'uche, on det qu'fait  
se bia è Parades, léhiz-m'taper on còp d'ouye.

On li drouve, i tape se cèdri d'dins.

L'marchau d'mande pos'aler r'qwère se cèdri.

Quand l'marchau è d'dins pos aler r'qwère se cèdri  
i s'achit d'ses.

— Et à c't'heure, dj'en'irè ni deste, dj'sos dsus mes  
béns.

Et l'marchau est d'moré è Parades.

Il avot bén det qu'l'arot tode.

L'humour tenait bonne place dans le petit journal  
et les amateurs de plaisanteries y trouvaient le récit de  
farces qui n'avaient rien à envier aux meilleures «zwanzes»  
bruxelloises :

Ce qu'on z'a ri londe passé avou Pierre Mostèye de  
Pèlbaye (85), c'est-st-à ni s'è fé one idéye.

Pierre aveut ach'té on cachèt (86) à l'fwère et le r'pwarteuve dins on satche à spale.

Môgré que s'fème le voleûve roye avou lèye paceque quand Pierre est-st-à Djodogne on sait tode quand l'a v'ne, mins jamais quand l'è r'va, avou s'maudiye passion, po les cautes : i djouw'rot l'cul dins on sèya d'éwe ! Môgré s'fème, il inteure Au Ramponeau « Atinds, hai Sofié, bwès on gote de doûs... Rén qu'cénq lignes, crôye è s'trau... pète tot mwart... Wai, qui n'è cause co paye one tournéye ».

Après l'dozième pôrt, Sofie, que conait s' l'ome come on mauvais soû, s'dote bén qu'èle ne l'arè pus evôye et après li oye det, come de jusse, les quate pêchés môrtèls, le plante la le et l'cachèt.

Mostèye djouwe tant et se bén que d'vent plein come one escadron d'gendarmes. Des capons que s'trovinent là imagin'net — brigands ! — dè terer l'cachèt foû dèl' satch' et di stetchi l'tchén d'onc de zèls.

Pierre, faurè raler... Alons ! l'est timps... Sondje que t'as des èfants et qu' t'as co deûs heûres à fé pa des vôyes sambourdeûses » (87).

Mostèye se fait one raison ; i tchège le satch' su s'dos et fait twès pas... On còp d'cheflet, le tchén qu'ètind s'maisse, remouwe come on diale dins l'bènete éwe et hawe que s'danne.

Non jamais ! jamais pus rîre come quand Mostèye s'a r'tourné su l'satch' è d'jant : « Oye, hawe (88) hawe tant que l'vous, l'ès-st-on pourcia ! »

Nost'ome a ralé come l'a pole, à pates de poye ; le tchén à r'vene aviè méy' nèt et d'Pierre nos n'avans co yu pont d'novèle.

Que s'lègne tranquèle : le pourcia est dins des bou'n nès mwins, i pout l'vene kwère quand i vout, à condecion dè rîre le prumi dèl'paskéye, ou senon, nos l'djouwerans inte nos : cénq lignes, pète tot mwart et nos frans on sopér avou.

Le Sauverdia publiâ en feuilletons des pièces de nos meilleurs auteurs dramatiques wallons. Des concours litté-

(1) Bulletin de Folklore, 4<sup>e</sup> année, T. II, fas. VI, p. 292.

(86) Cochon de lait.

(87) Bourbeuses.

(88) Aboie.

raires furent organisés et parmi les membres du jury, nous retrouvons les noms bien connus de MM. A. Herpin, L. Le Poivre, A. Legrand, J. Goffin et J. Borgers.

Un des bons résultats acquis par ce mouvement fut la reconnaissance officielle de la Littérature wallonne.

A cette époque une somme de 36.000 frs. était allouée annuellement aux auteurs dramatiques belges. Sur cette somme 29.000 frs. allaient aux écrivains flamands, 7.000 frs. seulement primaient des œuvres françaises.

« M. de Burlet, Ministre des Beaux-Arts, écrit Étienne, a eu la généreuse idée de faire siennes nos revendications, relatives à l'art et à la littérature dramatiques, de mettre enfin sur le même pied que les lettres françaises et flamandes, les œuvres écrites en nos différents dialectes ». Dans son exposé des motifs au Roi, le Ministre constate que « la littérature dramatique wallonne a pris dans ces derniers temps un grand développement. Plusieurs de ses œuvres ont été justement remarquées et peuvent être classées parmi les bonnes productions de notre littérature nationale. La population wallonne a suivi ce mouvement avec un vif intérêt : elle ne cesse d'encourager les auteurs qui répandent dans le peuple à l'aide d'un idiome qui lui est familier, des idées saines et morales et lui procurent des distractions honnêtes ».

Par l'arrêté royal du 30 juin 1892, les œuvres dramatiques wallonnes étaient admises au bénéfice des primes et encouragements créés par l'État, lorsque ces œuvres avaient été agréées par les Comités de lecture compétents (1).

Il ne s'agit pas d'attribuer au Sauverdia le mérite du succès remporté. Tout l'honneur en est dû à la Société liégeoise de Littérature wallonne. Celle-ci tint cependant à rendre un juste hommage à M. l'abbé Renard pour son inlassable dévouement dans la question délicate des revendications et décida de lui offrir un diplôme d'honneur.

(1) Ce système a fonctionné jusqu'au 31 décembre 1923, date à laquelle le règlement fut modifié. Par mesure de compression des dépenses, un arrêté royal du 20 juillet 1926 décida la suppression pure et simple de ces encouragements à l'art et à la littérature dramatiques.

Chaque année, l'auteur de Jean de Nivelles recevait dans sa résidence de Sept-Fontaines, quelques littérateurs wallons. C'est cette circonstance qui fut choisie pour la remise du diplôme. Celui-ci fut présenté, le 22 août 1892, par M. le Président Dejardin à qui s'étaient joints MM. Jos. Defrêcheux et Colson de Liège, Hanon de Louvet, Willame, Petit et Parmentier de Nivelles, Robert de Namur et Edmond Etienne qui, dans le Sauverdia, rendit rompte de la petite cérémonie.

*Les invités descendent à Rhode-Saint-Genèse.*

*La qu'tot d'on côp, on camion d'mouni garne d'deus grands drapias que trefèlnin't au vint areve sur nos.*

*M. l'Abbé, qu'est su l'passète, nos r'çut avou s'cri d'guère : « Walons, les vis cosses ! » (89). On s'fyèstée que c' n'est ni dè dire, on gripe à tchèrète et evôye pa l'pus bia payis dè monde. Nos vla dins one drève. M. l'Abbé crie d'one vwès d'tonwère : « Allé Jann ! » et l'canon fait r'donder ses véngt-on côps à despièrter les mwarts. Novèle èwaration ! (90). Le maujone est couvrouwe de drapias jusqu'au fièsse dè twèt, les ècussons des provènces walones contoun'nèt l'huche d'entrée. On djune, adon on s'rachone dzos l'gros gayi ; M. le Présedint drove le sèyance en lijant one poésie, coute et boune, po r'merce l'Abbé et li done on diplôme de r'coneçance, vraie œuvre d'art, au nom dèl' Société ».*

Chacun y va de son poème ou de son compliment. L'Abbé Renard, profondément ému, répond avec infiniment d'humour et termine son allocution par une pensée d'union, non seulement des Wallons, mais de tous les Belges entre eux.

« Nous ne sommes pas des sectaires, nous ne les aimons pas parce qu'ils divisent le pays. Un étroit sentier nous sépare ici du territoire flamand. Nous n'avons qu'une main wallonne à tendre pour rencontrer une main flamande. Que toutes nos mains s'élancent de ce côté pour serrer les mains de nos frères qui parlent un autre langage que le nôtre, nous souvenant du refrain sorti d'un cœur wallon et patriotique :

*Flamand, Wallon ne sont que des prénoms :  
Belge est notre nom de famille.*

(89) Camarades.

(90) Étonnement.

La fête se poursuit dans des agapes fraternelles où les cœurs donnaient libre cours à l'expansion de leurs sentiments. Quand sonna l'heure de la séparation, c'est à regret que chacun quitta ce sauvage asile de la poésie wallonne, mais non sans se promettre d'y revenir bientôt.

Le 26 août de l'année suivante tous se retrouvèrent à Sept-Fontaines, mais plus nombreux toutefois.

*I s'agecheuve, ce côp-ce, dè fé cadeau d'one saqwè à l'Abbé en souv'nir de s'dairén chef-d'œuvre : Largayon, et on n'aveut rén sondji d'mia qu'one pepe à s' mète è dgnos d'avant, r' présentant l' gèyant d' Nevèles. La l' cortège que s'avance; Dèlaite est tambouri: i fait on desdu (91) d'tos les diales sur on vis sèya ; Robert fait clatchi èchone deus couviètes de cass'role ; tote le binde sût avou des jesiks qu'ont sièrvu à Jann, Cobe, Lodewijck et Smoel — des Flaminds qu'ètind'nèt bén l'djeu — po tirer les tchambes (92) à nosse arrevée; po fene l'aria, c'est nosse vénèrabe présedint que mène le-minme one bèrwète arindgie avou des fleurs, des brouwères (93), des rampioules (94) ; su l'berwète, on bia bouquet; au mitan dèl' bouquet le fameuse pepe. Nosse présedint araine l'Abbé, on speetch: deus mots, quate paroles, mins bia a fé pèter les larmes aus ouyes. L'abbé, tot mouwé, rèspond on n'sarot mia.*

*Desbot'nez vosse gilet : on va mindji !*

*Qués stoumaks, les Walons ! qués gazis !*

*Qu'une joèye ! qué plaiji ! C'est-on rêve qu'one fièsse parèye !*

Le souvenir de ces assises annuelles a été conservé dans un ouvrage très rare, publié par la maison Godenne de Malines et tiré seulement à vingt exemplaires numérotés à la presse : *Chez l'Auteur de Jean de Nivelles*. Dans la relation de la réunion de 1893, apparaît un petit incident qui mérite de retenir l'attention. Avant d'attaquer le potage, le président aurait défendu, sous les peines les plus sévères, de parler de l'orthographe. Plaisanterie sans doute que ces menaces de mesures draconiennes, dans un milieu

(91) Vacarme.

(92) Tchambes = boîtes (salves).

(93) Bruyères.

(94) Liserons.

où fleurissaient la plus charmante hospitalité, la plus saine cordialité wallonne ! Elles n'en restent pas moins étranges et nous portent à croire que, la question y ayant été trop violemment agitée, un léger vent de discorde a troublé un instant la sérénité de Sept-Fontaines.

A cette époque, aucune règle ne codifiait l'orthographe wallonne, chacun l'écrivait un peu à sa façon et pourtant plusieurs systèmes s'étaient fait jour. Le Sauverdia avait reproduit, d'après le Courrier de l'Orneau, une étude très savante, basée sur la recherche des origines de la langue et préconisant une orthographe étymologique. Ce système impraticable pour le commun des mortels appartient selon toute apparence au regretté chanoine Roland, érudit historien et romaniste de Namur. Étienne l'a reproduit sans commentaire mais sans l'adopter pour son propre usage. D'autre part, Julien Delaite venait de publier un Essai de Grammaire wallonne, d'une exposition savante, présentant des caractères d'imprimerie spéciaux et s'inspirant exclusivement de l'analogie avec le français. Étienne écrivait son wallon en imitant généralement l'orthographe française. Lorsque l'analogie ne se présentait pas il avait, semble-t-il, une tendance à écrire phonétiquement. On trouve chez lui, par-ci, par-là, des mots écrits à la manière Fellérienne, sans le savoir, puisque le système Feller ne devait paraître que six ou sept ans plus tard.

M. Delaite était le champion de « l'orthographe analogique la plus complète » et réprouvait toute concession au phonétisme. Il se trouva en contradiction avec Étienne partisan de plus de liberté. De là, surgit une discussion assez animée s'il faut en croire la pièce de vers qu'Étienne adressa à M. Delaite dès son retour à Jodoigne et que nous nous permettons de paraphraser un peu :

*COPS D'BETCHE DE FRERE.*

*A. M. Julien Delaite.*

*A mon le n'naud, dzos l'grand aube dè djardén.*

L'allusion est claire, c'est chez l'abbé Renard « le dîner était servi sur la terrasse la chambre à manger étant trop petite » (Chez l'Auteur... p. 27).

*Tos les mouchons qu'chant'nèt nosse vîs lingadje  
De Lidje, Nivèles, Namèr sont rachonés (1).*

Chaque convive est invité à se faire entendre :

*On Sauverdia pe storné qu'on vrai page  
Par poletèsse est priyî dè tchanter.*

Par politesse !... Mais le malheureux n'a pas compris.

*Et l'sot avou s'gréye vwès d'chabot r'cèclé  
Su l'örtografe fait djèw ! djèw !... qu'une afère !*

Il choisit bien son sujet ! L'orthographe, la question brûlante du jour.

*I n'a vèyu des laides avou s'granmaire.*

\*\*\*

Mais laissons-le nous raconter l'histoire :

*Faut qu'dje vos dîye comint l'ach'léye s-a fait ;  
Nosse sauverdia, tot ènondé, l'arnauche,  
D'èsse à télé fîsse, d'abord s'tént qwèye et s'tait :  
I chouté, admere, avou s'bouche tot au lauche.*

Le sauverdia paraît ébahi. Il écoute avec ravissement les savants rhéteurs qui pérorent et, d'être admis à pareille assemblée, il sent naître en lui un peu de folle vanité.

*Sins rime, ni rame, (95) tot d'on côp, l'afronté  
Avou l'irnîa, (96) s'boule à s'dispètroner.*

Le lirnîa !... Julien Delaite, celui dont le Bulletin de la Société venait d'écrire au sujet de l'Essai de Grammaire wallonne qu'il avait publié « que c'était l'œuvre d'un érudit qui connaît tous les ouvrages ayant trait de loin ou de près à la conjugaison dans les langues romanes » (2) Franchement,

(1) Au cours du banquet, Julien Delaite avait improvisé un rondel :

*Les mohons d'Lidje vinèt chipter  
Avou les mohons des autes vèyes  
Dîlé l'bon wallon qu'a l'idéye  
De les rapouler chaque osté.*

(95) Sans raison.

(96) Linot.

(2) Bulletin Sté Liégeoise, T. IX, 1892, p. 6.

*N'arot-te ni cint côps mia fait de s'taire ?  
I n'a vèyu des laides avou s'granmaire.*

\*\*\*

Mais pourtant, la raison au pauvre Sauverdia ne manque pas de pertinence.

*Poqwè vole m'fôrcî dè scrire tél'mint ?  
Que chaque mouchon arindje au mia s'lingadje  
Po s' fé comprinde des Walons, des Flaminds.*

Il ne chante pas pour les savants

*C'est po l'ovrî, l'payisan qu'ça r'coradje,  
Que nos tchantans, fauvètes, alôres, pénsont.*

Les longues dissertations, les volumineux rapports ne l'intéressent guère

*Dje n'don-ros ni d'Defrêcheux l'mwinde tchanson,  
Por on moncia d'vos trop savants gremwères.*

N'est-ce pas à y perdre la tête ?

*Vos nos frîz veûye des laides avou l'granmaire.*

\*\*\*

Si sensées que soient ces paroles :

*Le sauverdia cor one miète est dgrèté.*

L'abbé Renard s'empresse de le défendre.

*Sins l'bon vis Rnaud, on vos l'dispoceûve ;*

Mais,

*Sûr qu'l'a léyî saqwans plumes su l'costé  
Ca l'pauve mouchon, balant d'aile, quèrwéteuve  
Après potale, chabote ou trau d'sores*

La leçon est dure,

*Ça v's'apedrè, storné, dè fé d'l'espret ;*

Mais on ne l'y prendra plus

*Et d'pauve alôss' l'ainme mia causer d'bèle-mère.  
In' n'a vèyu des laides avou s'granmaire.*

\*\*\*

La lutte avait été ardente. Tous s'ingéniaient à calmer les esprits surchauffés par le feu de la discussion ou de vins trop généreux.

S'il rencontre un de ces braves ouvriers, victime de la sottise prétention de sa femme, il « l'araïne » comme il dit pour lui montrer le ridicule de sa conduite.

La réponse est toujours la même : *C'est l'fème que vout ça !* avec le fallacieux prétexte que les enfants apprendront mieux à l'école si on leur a parlé français dans leur prime enfance. Mais la réplique tombe indubitablement avec un accent de conviction profonde :

*« Se vos savoz l'français come e faut, ah ! rén d'pus jusse, causez l'zi français ; mais po l'amour de Dieû ! vos qu'a sti à scole amon Lambozète, dezos l'buzète, vosse fème aus l'champs avou les vatches, comint voloz aprinde aus autes ce qu'vos n'savoz ni vos-minme. Choutez-ça. Quand s'arev'nèt à scole, le mèsse dwèt s'bouter sang è n'éwe po l'zi fé rovi c'que vos l'zi avoz aprind; putôt que de l'zi mostrer, i faut que comince pa desfé tot c'que vos avoz fait. C'est-a peu près come on maçon arevé au premi ètarge que dwèt desmoure tote le bèsogne pac' que les fond' mints n'valnèt rén. Le cé que n'cause que l'français et qu' est-à minme dè l'causer a dja, se malén que seûye, on moncia d'mots que strepîye et ça, pac' que l'z-a élinde dè treviè ou que l'z-a mau li l' prumi côp. Et vos vouriz qu'vos èfants sarin'nt le français en l'zi causant l'auvergnat !*

*Bref vos n'è l'savoz ni mia ! Causez walon, noss' bon vis walon !*

L'ennemi, c'est le parvenu « les botequis parvenus qu'ont co dit mele èt mele côps : Merci, quand i vous plaît, por on gros sou d'sayète (57) ou por one role ».

Il ne les ménage pas ceux-là, il les couvre de ridicule.

Dans sa pièce : « On pid dins le strevîre », il a fustigé ces parvenus incarnés dans la personne des Liborneau. C'est de la bouche de Flupe que sortira la sentence :

*Avou vos tchapias, vos faus-culs come des samwènes sins fièsse, voss' français d'Outchard et m' casquète à percucion, nos estans bièsse à côper au coulia ».*

Et il ajoute avec un sentiment d'indignation bien placé.

(57) Laine.

*Dj'sos hontieus quand dj'ètinds Pèlagie : Flipe prenez la drachwale et se r'loqu'tez l'colidor.*

*Causan'ns walon, conseille Médard, nos nos compe-drans mia.*

Comme on reconnaît dans ces simples paroles le profond bon sens dont Etienne était doué. Il portait jusqu'au scrupule la vérité dans la langue comme dans les caractères. Toute son œuvre n'est que le résultat d'une constante observation. Sa devise sera d'ailleurs :

*Ce qu'dja vèyu, chouté ;  
Come dja chouté, vèyu !*

S'il s'est attaché à recueillir les mots originaux, cachés sous cette poussière du temps qui fut devenue sans lui une terre de tombeau, Etienne a noté aussi avec un saisissant réalisme les sentiments plutôt instinctifs du peuple qu'il excellait à rendre.

Il a remarqué les allées et venues d'un brave charpentier qui a jeté son dévolu sur la petite servante d'enface, « nozée et bé r'venante » et il esquisse leur naïf roman.

*Gusse passe tofèr devant mon Chôse. I fait ses djournées par là, i vwèt l'pègnon dèl maujone, il est benauche. L'aria dere quénze djous.*

*Fifine vént à l'éwe à télé pompe, inte les eûres d'ovradje, sitôt l'boquet fou des dints. Gusse va s'aplaquer d'avant l'pompe. Fifine arefe, i rodjit, i l'rawéte en soriyant, dit des bondjous avou des « mam'zèles » gros come me brès.*

*One samwène après i risquéye.*

*« Ne faut-te ni v's'aidi à r'pwarter vos sèyas ? »*

*On r'merce en riant. C'est l'prumi pas ou, putôt, one ascrâchie de faite.*

*Bref, on djou l'aronde areve... Gusse se mouwe, i tere se cheque fou de s'bouche, le mèt dins l'poche de s'gilet... i waite dè ravu s'rachon... i trôn-ne... i va fé s'déclarûre :*

*Le. Nom de dom' ! qué bia plet poyon !*

*Lèye, riant. Dè l'sôrte que n'a d'pe.*

*Le. Nonna. Dje vous ièsse pindu se n'a one pe bèle.*

*Lèye. Quand j'sos tote seûle.*

*Le. C'est vos qu' dis ça.*

*(I sospere). Dj' sais bé qui qu' sèrot l'pe eureûs du monde se l'arot one beninmée petite crapôte come ça.*

*Lèye (sifant l'èwarée). On v' s-a causé d'me ?... Qui ça ?...*

*Le. Advenez.*

*Lèye. Tave de mon l'gôrli ?... Frèd de mon Lalie ?... I polnèt bé froter leûs lèpes n'a ré por zèls.*

*Le. Et c'sèrot me ?*

*Lèye. (Gênée et rodje, come one piyône) Taijoz vos, capon, et l'aute qu'est-c' qu'èle dîrot ?*

*Le. Qu'une aute ?*

*Lèye. Vos l'savoz bén.*

*Le. Que dj'toume mwart à rase de lère se dj'sais c'que vos vloz dîre... dje n'a pon d'comère... Vos riyoz ?... Que l'bon Dieû m'fèye aveûle de mes deûs ouyes... vos n'me cwèyoz ni ? (Pirdant s'chique et l'boulant è s'bouche). Que ça m'siève de pwèson.*

*Lèye. Taijoz vos, vos èstoz on trompeûr avou l's autes.*

*Le. Se vos m'coneriz.*

*Lèye. Dje m'è r'va on ratind après l'éwe.*

*Le. Taudje cor one miète, hai !... Alons ! alan'ns fé martchi nos deûs.*

*Lèye. Madame ne vout ni que dj' sôrte, dje sos come on tchén à l'lache.*

*Le. Bah ! n'a tode moyén : on vé s'ranère su l'uche à l'naît, on va aus comessions.*

*Lèye. (rate en s'è ralant). Audjoûrde à yut'eûres dj'irè à l'botch'rie.*

*Le. Sûr ?*

*Lèye. Quand dj'vos dis.*

*Adon on pourè causer su l'sou d'l'uche. Etindans-nos bén : scauser n'vout ni dîre se courtiiser, on n'est ni sôrci dè causer po ça. On d'meur'è des eûres au long sins s'ré dîre, contint d'èsse onc delé l'aute. Fifine n'irè pe al'botch'rie, au lacia, au martchi, sins Gusse èt, d'limps in limps, on irè au velatche dèl' donzèle mindji l'fricassée. Gusse apwatè, limps in limps, on satchot d'caramèls, scrièrè one lète tchêrdjie de dorûres èt d'patakès à l'nouvel' an, i frè cadeau d'one paire de pindants à l'fèsse da Fifine, lèye li ach'èrè one pupe, on nou cravate, one vèssie à toubac' et li donrè les cigares da Monsieû.*

*Ça va derer on' an, deûs ans, quidfie d'pus long-timps. A l'fén i' s'marieront, sèront eûreûs et z'aront one bèdrée d'èfants.*

Au temps où il écrivait ces lignes, Edmond Etienne, classait en deux catégories les écrivains wallons. La première comprenait ceux dont le patois était la langue courante : petits patrons, employés, artisans ; l'autre était formée des érudits, des savants qui ne s'exprimaient qu'en un français le plus pur mais qui, obéissant au vaste mouvement de décentralisation littéraire, pinçaient à leurs heures, la lyre wallonne. Ceux-ci n'avaient pas comme ceux-là, la saveur naïve des expressions spontanées, les mots originaux et pittoresques qu'aucun glossaire n'avait, peut-être, encore recueillis. Ils écrivaient avec leur esprit des choses intrinsèquement bonnes, soucieux qu'ils étaient de produire peu mais bien dans un domaine où ils avaient plus à perdre qu'à gagner. Quant aux autres qui composaient « *al' sise après l'ovradje, bé paujermint (62) delé l'fème que rakeud one culote, delé les èfants que fay'nèt leus drwèrs, sâtches come des oûmâtches, po soye pe rate ce qu' papa a co là fait* » ils étaient le mieux à même de traduire les sentiments de la race et auraient créé d'incomparables chefs d'œuvre s'ils ne s'étaient laissé tenter de forcer leur talent, vouloir faire œuvre littéraire ou se montrer instruits. Il est d'heureuses exceptions cependant, ceux qui ont pu « *tot en dmorant naïf et walon jusqu'à l'miyole (63), monter jusqu'aus nulias* ». Etienne les admirait sans réserve et ne cachait pas l'émotion qu'il éprouvait à l'audition des œuvres de Nicolas Defrècheux, l'immortel auteur de « *Léhiz m' plorer* ».

Son bon sens l'empêcha de se départir jamais de la simplicité la plus grande et « il a bien fait, écrit M. Lucien Maréchal, de rester ce qu'il était ». La première chanson qu'il écrivit dans cette savoureuse langue du terroir traduit avec émotion des sentiments populaires d'une touchante naïveté.

(62) Tranquillement.

(63) Moelle.

EST CE DÈL'FAUTE DA ME (1).

*Est ce dè l'faute da me s'en crêchant èchone  
Nos paurtadjînes tot : nos pwènes et nos djes ?  
Se l'maujo d'plaustia, le since n'è fyin'nt qu'one  
Rèspendoz, Frasié : est-ce dèl' faute da me ?*

*Est-ce d'è l'faute da me s'en dev'nant djonnesse  
Le viladje intîr' nos d'jeûve amoureux  
Quand n'fyines one bèle cope au bal les djous d'fîsse  
Rèspendoz, Frasié : est-ce dèl' faute da me ?*

*Est-ce dè l'faute da me s'dins l'mwès des violettes  
Au fé fond dè bwès, en comptant les neds,  
Nos trovîn's se dous d'choûter les fauvètes ?  
Rèspendoz, Frasié : est-ce dèl' faute da me ?*

*Est-ce dè l'faute da me se vos estoz bèle  
Au pwint qu'dins vos ouyes dje vwès l'parades ?  
Se quand dj'sos dlé vos me tièsse se trouble ?  
Rèspendoz, Frasié : est-ce dèl' faute da me ?*

*Est-ce dè l'faute da me se vos vèyant doûce,  
Dins m'coœur d'inocint l'amouër s'a mète,  
A vos veûye volli s'tot enfé m'i pousse,  
Rèspendoz, Frasié, est-ce dèl' faute da me ?*

*Est-ce dè l'faute da me se j'na soye taire  
L'bouneûr que dj'aros se v'm'ainm'riz osse ?  
Maugré vosse fwèdeur s'tos les djoûs j'espère,  
Rèspendoz, Frasié : est-ce dèl' faute da me.*

*Est-ce dè l'faute da me se dins m'jaloueriye,  
Quand l'idée me vént qu'on' onte est chère :  
Le coœur desbautchi, dje m'nèy' ros quid'fiye ?  
Rèspendoz, Frasié : est-ce dèl' faute da me ?*

*C'est dè l'faute da me ! v'dîroz dins vos-mînme  
Quand chis pîds d'zos tère dje sèrè stinde :  
Il est mwarl d'amour, faleuv' te que m'ainme ;  
Malheûreûsse que dj'sos : c'est dèl' faute da me !*

(1) Air : Pâle voyageur, connais-tu l'amour.

Une question se pose : Etienne a-t-il jamais aimé ? On peut le croire, mais s'il a aimé c'est sans retour. Toutes ses romances, décèlent la même déception. Une chose est certaine, le champagne avait le don d'émousser ses sentiments.

Un soir après l'exécution d'une de ses pièces, la troupe au complet était réunie au café Michaux, rue St-Jean. Mis en verve par des libations trop copieuses et légèrement grisé peut-être par le succès, il fit des déclarations enflammées à l'actrice qui avait tenu le seul rôle féminin et lui mendia l'aumône d'un baiser : « J'y consens, Monsieur Etienne, lui dit-elle, mais à une condition. Il est minuit. Mon train part à quatre heures. Il faut avant que je ne retourne que vous me composiez une romance ». Et le pauvre poète satisfait rentra chez lui, se pencha sur sa table de travail. Quelques heures plus tard, l'actrice recevait en hommage sa dernière chanson. Cette œuvre improvisée eut le mérite d'être primée au concours de littérature wallonne.

Etienne aimait entendre chanter par d'autres les romances qu'il avait composées.

Il trouva en Gustave D'heur un interprète fidèle. Ses amis et lui se réunissaient souvent chez Decloux pour jouer le couyon traditionnel. Il y avait là une servante assez spirituelle dont les bons mots, restés légendaires, étaient soigneusement notés par Etienne. La partie de cartes finissait toujours par des chansons. Un jour, à la demande d'Edmond, D'heur chanta : « *Est-ce de l'faute da me ?* ». Mais sans prévenir l'auteur, il ajouta un couplet de sa composition. Etienne bondit : « Qui a fait ça demandait-il ? ». C'est moi, répond Gustave un peu interloqué... Et Etienne d'ajouter comme s'il se parlait à lui-même : « Le cé qu'à fait c'te-la è frè co bé dès ôtes ! »

En effet, au contact d'Etienne, D'heur prit goût pour la littérature dialectale et peignit avec beaucoup de verve et d'humour. « *One bataille de coqs* » et on « *Châte-mint mèreté* ».

A part quelques couplets improvisés en l'une ou l'autre circonstance, Etienne n'a composé que peu de chansons : *Deus lives d'on côp* dédiée à M<sup>me</sup> Dallemagne ; *On cèke au velatche* ; *En rev'nant d'on banquet* et enfin son chef d'œuvre poétique *Sérénade* dans laquelle il mit des accents d'un délicat lyrisme que Defrêcheux n'aurait peut-

être pas reniés. Loin de nous la pensée de comparer Etienne au maître de la poésie wallonne. Nous n'avons nullement l'intention d'exagérer la valeur de son mérite et de son talent ; mais pouvons nous ne pas nous demander en considérant l'œuvre qu'il a laissée ce qu'il aurait pu créer s'il avait vécu davantage ? Et c'est dans une pensée d'hommage à la mémoire de notre délicieux poète que nous transcrivons ici sa meilleure chanson.

SÉRÉNAD E.

Air : *Mon verre*.

*Marie, mostréve à voss' fejnèsse*

*On p'tet momint ;*

*Bèl' antje que m'a fait tourner l' tièsse,*

*Dje vos atinds !*

*Lehîm' vos dire combén dj' vos ainme ;*

*A n'è more !*

*Dje n' sos ni bia ni retch' ; quand même,*

*Ainméme osse !*

*Qu'enn' bèle naît po l'amour tot dâmm' dedins l' velatche,*  
*Desos l' vigne que cotounn' le tchambe où vos rêvez ;*  
*Ah ! venoz sins taurdji mostrer vos' dous vesatche*  
*Et vos m' rindroz heureux : dje sarè qu' vos m'ainmez.*

*Ça sti dins l'aoûsse à l' viesprée*

*Nos promînnant,*

*Que dj' vos a deut l' fond de m' pinsée*

*Tot en trônnant.*

*Vos avoz ri de m' dous messatche*

*D'on 'air moqueûr,*

*Mais dj'a veyeus d'sos voss' conrsatche,*

*Frem'gi voss' cœur.*

*Qu'enn' bèle naît' etc.*

*Wêliz volà que l' lenn' se lève.*

*Est'-c' que v' darmoz ?*

*Quidfie elle sontche à me dins s' rêve,*

*Ah ! djèl' voûros !*

*Choûtez l' rasquignol que ramatche*

*Tos près de s' neud.*

*Venoz !... Nos d'vez'rans d' noss' minnatche,*

*On parades !*

*Qu'enn' bèle naît' etc.*

*N'a ré d' pe bia que m' chère Marie  
 Desos l' solia :  
 Se bouche est come one rôse florie,  
 Come on pawa.  
 Elle a des ouyes blouw's comm' le ciél !  
 Des tchvias dorés.  
 On dirot veuye on' antch' sins aîle,  
 Faut l'adorer !*

*Qu'enn' bèle naît, etc.*

*Quand èle sorit vos diriz l'sainte  
 Qu'est se l'auté.  
 Vos d'meur'riz on djou po l'èlindé,  
 S'èle vout tchanter.  
 Quand djèl' trèveus m' tièsse se troubèle,  
 Dje n'wass' causer ;  
 Quand èle è va, m' cœur se rapèle  
 Mele dous dvesés.*

*Qu'enn' bèle naît, etc.*

*Ah ! djèl' sins bén v'z estoz trop bèle,  
 Po m' veûye vollé :  
 Y vos faurot, sins manque crouèle,  
 On gros sincé ?  
 Se vos m'ainmez, poqwè, mèchante,  
 Me fér langue ?  
 Se tos les djous, po ré dje tchante,  
 Vos m' froz moreu !*

*Là twès côps qu' vé d'soner au cloki dèl' velatche ;  
 Le djou comince à v'net, le rasquignol se tait.  
 Marie ne véroz ni po m'rinde on pau d'coratche ;  
 Faurè bén qu' djèl' rovie ; elle ne m'ainm'rè jamais !*

*Ele ne m'ainm'rè jamais ! Pénible aveu d'un amour incompris.*

Etienne demanda à l'art le bonheur que la nature lui avait refusé. Outre son talent d'écrivain, il possédait une âme d'artiste qui lui permettait d'apprécier les œuvres plastiques. Les dessins, les gravures, les tableaux que lui mettait entre les mains son métier d'encadreur, étaient l'objet d'un examen minutieux. Il faisait des œuvres qu'il

voyait une critique si judicieuse qu'elle étonnait même les plus initiés. Où avait-il acquis cette science ? Était-ce chez lui un sentiment inné ou bien, au cours de son séjour à Bruxelles et à Anvers, a-t-il puisé ce sens esthétique dans la contemplation des œuvres de Maîtres. Sans formation préliminaire, Étienne croquait le portrait avec une réelle dextérité.

D'une façon générale, il cultivait tous les arts, sauf la musique qu'il comprenait, mais qu'il n'aurait pu rendre « *avou m' vwès d'chabot* » disait-il.

Si Étienne n'a pas connu l'amour, il a connu du moins les joies de la paternité. L'artiste est comparable à l'époux. S'il cherche à posséder la beauté, il aspire surtout à créer des œuvres qui seront ses enfants spirituels, des enfants qui vivront à jamais, différant en ceci des générations de la chair qui sont destinées à périr.



### On pid dins le strevire (64).

Au soir du 23 décembre 1888, Edmond Etienne connut le premier sourire de la Renommée. La société l'Émulation créait au Salon de Flore à Jodoigne sa première œuvre originale « *On pid dins le Strevire* ».

Le succès remporté par cette comédie est, à l'heure actuelle, encore vivace dans la mémoire de ceux qui y ont assisté. Voici comment l'intrigue en était résumée dans un journal de Nivelles quelques jours après l'exécution :

« Une élection va avoir lieu à Perwez pour un siège de conseiller provincial ; le seul candidat possible meurt subitement le jour de la présentation des listes, et un barbier, plus riche de vanité que de bon sens, écoute les conseils de quelques farceurs, ses clients, et pose sa candidature.

Le voilà donc élu ; la tête lui tourne ; il se croit appelé aux plus hautes destinées ; il veut vivre selon son rang, ferme sa boutique, convertit son garçon coiffeur en groom, meuble sa maison, chasse l'amoureux de sa fille, fait toilette, parle français et commet cent folies du même genre.

Après une foule d'incidents fort bien amenés, il apprend que la nouvelle loi électorale nécessite la dissolution des conseils provinciaux, s'obstine à se représenter devant les électeurs, en même temps que des candidats sérieux, échoue piteusement et se trouve bien heureux après cette rude leçon, de rouvrir son « salon de coiffure ».

\*\*\*

Lisez les caractères d'Edmond Etienne, écrivait la Revue bibliographique belge, et je vous promets une once de bon sang. Il y a dans ce vaudeville des choses d'un drôle irrésistible : « on a de l'esprit à Jodoigne ».

Le fait est qu'à peine parue, la pièce fut traduite dans les différents dialectes wallons, à Nivelles par Léon

(64) Un pied dans l'étrier.

Petit, à Liège par Joseph Lesuisse. Pierre Bruneault en fit une adaptation tournaisienne : « Su l'premi bougeon d'l'étielle ». Y a t-il une scène wallonne qui n'ait pas eu, au moins une fois, la pièce à son programme ? Lille, Tourcoing, Roubaix et d'autres villes françaises applaudirent « *On pid dins le Strevire* ». A Gand la pièce eut un succès inespéré et ce n'est pas sans raison que le couplet final fut modifié pour la circonstance :

*L'auteur quand s'a bouté à scrîre  
L'esteût long dè pole pinser  
Qu'on djoû : « On pid dins le strevire »  
A Gand sèrot représinté...*

Il faut attribuer le succès de cette comédie à la vérité qu'Etienne apporte dans l'étude de ses caractères. Le caractère diffère du portrait. Celui-ci peint un individu, celui-là une généralité. Les portraits faits d'après nature doivent avoir pour base la vérité et ceux d'imagination, le vraisemblance. Les uns et les autres demandent de l'art et de l'intelligence en même temps que de la force et de la vivacité.

Liborneau est un caractère. Il est même presque un portrait. Le barbier-parvenu a vécu, il existe. Etienne l'a connu. Il a croqué son attitude, ses gestes ; il a noté ses paroles. Mieux que cela, il a deviné ses pensées et saisi sa mentalité. On en déduit que Liborneau est stupidement crédule et sottement ambitieux. Si le personnage dont Etienne a dépeint les travers n'a pas commis toutes les bévues qu'on lui attribue, c'est qu'il n'en a pas eu l'occasion.

Liborneau est naïf : il croit tout ce qu'on lui raconte. On lui ferait croire « *que les fêmes pwartinnent des crenolenes dèl' timps dè l'vis bon Dieu* ». On lui dit qu'il a toutes les capacités pour être un homme politique, il le croit, « *Vos avoz d'l'espret don ? branmint dè bon sens : c'est tot c'que vos faut..... Bèl ome dès bèlès manières.....* » et le malheureux à la pensée que de barbier il va « *ièsse camarade avou les djins les pus notâbes, doner l'mwin aus menesses, à des avocats* » signe la feuille de présentation que des farceurs lui apportent et obtient un siège de conseiller provincial. Avant même d'être assuré du moindre revenu, il abandonne son métier et ferme son cabaret.

Liborneau est ambitieux. Il se laisse bercer par son rêve « *One chaîne d'ardjint è m'cou !... Pèrmament !... Quidfie représintant !..... Non ça sèrot d'trop..... Quidfie menesse !..... Qu'un avenir !..... Qu'un avenir !.....* »

Il reste sourd à la voix du bon sens qui lui parle :  
« *Ou avoz stî qwère l'instruction po yèsse consèlyer ? Est-ce en comptant les tchvias, lui dit Twène, qu'on a prind l'poleteque ?* »

Il s'entête dans sa stupidité. Elu du hasard, il se présente avec une inébranlable confiance devant les électeurs.  
« *Quand on aube a prind racene, se dit-il, faut dja bé toursi (65) po l'revièrser* ».

Evincé, il s'écrie avec une parfaite opinion de lui-même : « *Pauve Belgique !... I n'è vont fé des bèles au Conseil quand j'n'i sèrè pe !* »

La femme de Liborneau s'est pas moins ambitieuse :  
« *Thomas sèrè permanent, èt r'présintant et menesse minme ètindoz !* »

Elle chasse l'amoureux de sa fille « *L'bia galant po l'fèye d'on consèlyer !..... Vèyoz on fèrblantier au bal de la Cour ?* ».

Elle affuble l'apprenti barbier « *d'one livrée à botons d'ôr* » qu'on a faite « *avou one viye casaque de soudârd* ».

Elle jette à pleines mains la poudre aux yeux.

« *On fait dèl twèlète à tot spiyî... mais on s'ratrape se l'nouretère.* »

« *Béton, on boutrè l'lîve de bûre dins one gayole et on frotrè les tartenes se les fe d'arcas (66)* »

« *Tot po les oûyes, rén po l'vinte ;* »

« *Rôbe de sôye, vinte de lalon !* »

Mais où leur sottè vanité à tous va se loger, c'est surtout dans le langage.

Madame Liborneau ne s'exprime plus qu'en français :  
« *Léocadie, Léocadie, c'est pour vot' leçon de piano... Dépêchez-vous, m'poyète, mossieu l'maite ratend.* »

« *Hie Seigneur, un cigare allumé !... A la bonne heure, on vous a dit mille et mille fois que vous doiriez fumer pour votre coutrèsse d'haleine* ».

(65) Tordre.

(66) Fils d'archal.

Ecoutez la scène du chapeau entre Pélagie et son domestique :

Madame, on z'a raporté vot' chapeau.

— *Enfin la longtemps assez qu' j'attendais l'après. (L'esseyant) I n'va pas mal mins elle aurait dvu mète plus d'plumes. (C'est djà comme on petete mauye) (67).*

Mon Dieu, toujours. Elle a bouté des rubans verts et j'avais dit bleu-gendarme.

Remètél' dans la boîte et se lui r'portez ; c'est l'honteux.

(C'èrè l'qualième còp qu'elle le fait tchangi).

— *Sauf vot' respect, je l'trouve beau, moi, Madame.*

— *Qu'est-ce qui connaît là d'dans, don lui ?*

— *On dira z'encore que c'est l'pur même que l'sien de la femme du notaire ; j'aim'rais mieux une aute couleur si j'étais d'vous.*

— *Tiens c'est vrai : vous faites bien dèl dire ; le vert va beaucoup mieux à l'air de mon visage... Avez-vous été d'lé la couturière ?*

— *Vous m'faites balayer l'salon... je n' saurè pas braire et tienre la lampe, moi !*

— *L'est bon, pas tant de messaches. Allez... Et n'mettez pas comme ça vote casquette dans l'hanète, on dirait que vous avez l'un chaudron sur la tête.*

— *(A qui l'dejoz ?) J'ai dèjà mis deux gazettes et elle wachote encore sur ma tête.*

— *L'aurè fallu prente trop s'ètroite sans doute... Mins i m'va bien c' chapeau là ; à quoi c'que j'pensais en voulant l'fer' r'porter ?* ».

Étienne avait la vocation du dialogue « cette disposition à l'art des réparties et à l'esprit scénique qui constitue l'auteur dramatique ». Ses phrases ont de la spontanéité, l'allure vive, le fouettant de la réplique. La rapidité des ripostes fait éclater de rire, d'un rire franc, d'un rire sain, du large rire d'autrefois aimable et entraînant.

Faire rire, disait un jour Louis Moreau, quel talent et quelle bonne œuvre !

Le rire du bon public, c'est le châtiment des Liborneau.

(67) Menle.

Il fut la récompense d'Edmond Etienne  
Et ce n'est pas seulement le couplet final de Flupe :

*« L'auteur quand s'a bouté à scrîre  
Pinseuve, en vos fyant dè bon song,  
D'oye on pid dins le strevîre :  
I voleûve fé d'one pîre deûs côps.  
I s'a fyi seur one fausse cwate  
Osse sondji combé d'tourmint  
Se vos vloz l'rapauji (67) bén rate  
Despétchive à clatchi des mwins »,*

qui fit tonner la salle en applaudissements. Aux appels de la foule, Etienne fut amené sur la scène. L'enthousiasme éclata instantané, vibrant et fou. Les mains se tendirent vers lui, les mouchoirs s'agitèrent. On aurait voulu lui jeter des fleurs. La musique défendait mal les accords d'une Brabançonne étouffée dans les acclamations. Et de voir ce pauvre déshérité de la nature, pâle d'émotion dans cette minute glorieuse, bien des yeux se mouillèrent de larmes.

Etienne se rendit compte qu'il avait compris le peuple et qu'il avait trouvé le chemin de son cœur. Il connut ce soir là l'ivresse du succès. Aux félicitations qui affluèrent, il répondit avec sa simplicité naturelle qui renvoyait à d'autres l'honneur qui lui revenait. C'est à Georges Willame sans doute qu'il adressa les strophes qu'on va lire et qui dénotent combien était sincère sa bonhomie.

*Vos m'èskez'roz se dja lôrdji one miyète  
Po rèsponde à vos félecelations,  
C'est qu'dja vèyu tot au long de vosse lète  
On mot trop bia : C'est l'céque d'auteur walon.  
Int' nos swèt det : N'dijos ni ça po rîre ?  
Dj'aveûs vole rabiyl noss' patwès ;  
Me pîce vaut-èle mia qu'on trau ? non, ma frwè !  
Mins dje m' rapèle combén dj'lès-a fait rîre :  
Est-ce que dj'aros on pid dins le strevîre ?*

\*\*\*

(67) Meule.

(68) Tranquilliser.

*Se dj'a pole mostrez m-y-ovrathe au djou  
C'est surtout grâce à vos bounès paroles.  
D'on protecteur vos avoz djouwé l'role,  
Vos m'avoz stî dèvouwè jusqu'au bout.  
Dje vos r'merce, dj'nèl' saros assez dire.  
Quand dje douteûve èt qu' j'esteûs desbautchi  
Vos èstîz là po v'ne m'rècoradji ;  
Quand dja vèye l'pe fé dès walons rîre,  
Ce cop-ce dja on pid dins le strevîre.*

\*\*\*

Après avoir fait son petit tour des scènes wallonnes « On pid dins le Strevire » revint à Jodoigne à qui il appartenait de célébrer la centième représentation, trois ans après la mort de son auteur. La salle de l'Harmonie avait reçu pour la circonstance une décoration de choix. A droite et devant la scène, le portrait d'Edmond Etienne se dressait encadré de trophées et de fleurs. La salle est comble. Après les trois appels réglementaires, le rideau se lève avec une lenteur solennelle. La Brabançonne se module en sourdine. La minute est inoubliable. Les créateurs sont là, sur la scène, au complet. Ils communient un instant à la pensée du Maître avant de reprendre l'œuvre à laquelle il avait consacré le meilleur de son esprit et de son cœur. Les interprètes durent se rappeler les bonnes heures de collaboration intime avec le cher Disparu. La somme de labeur que représentait une de ses pièces lui revenait cependant tout entière, sauf la partie musicale qu'il confiait à son cousin M. Charles Martin dont le talent n'avait d'égal qu'une trop grande modestie.

Etienne calculait avec un soin jaloux les moindres détails de son œuvre dramatique. Ah ! tout n'était pas roses pour lui. Les répétitions furent parfois bien laborieuses.

Ses remarques n'étaient pas toujours comprises, ses conseils, pas suivis à son gré. Il s'impatientait alors et dans un accès d'humeur malade, il quittait la salle, faisant claquer les portes, se jurant de n'y plus rentrer. Il se rendait à deux pas du Salon de Flore, au café Beguin, s'accoudait au comptoir, abattu, découragé. Quelques minutes après, la porte s'ouvrait doucement. Un acteur entrait, s'asseyait sans rien dire. Un autre suivait de peu. Au bout d'un temps, ils se trouvaient tous là réunis, comme des

écoliers en faute. Pas un mot. Etienne les regardait. Il sentait toute la fidèle amitié qui battait pour lui dans ces cœurs de jeunes hommes et décelant mal l'émotion qui l'étreignait : « *Allons, leur disait-il, nos r'cominç'rans : mais c'est bon po on còp* ».

Parmi les acteurs qu'il avait eu le talent de choisir et de former, combien déjà sont allés le rejoindre !... Léon Malevé qui fut un Liborneau jamais égalé ;

Théophile Verlaine qui incarnait en Pélagie la parfaite mégère ;

Charles Verlaine, le brave Noré, au cœur si délicieusement simple, qui dédicait ainsi une boîte de bijoux qu'il offrait à sa fiancée :

*Chère Cadie, je vous écris ce petit mot de lettre pour vous dire que j'ai fait ce cœur sur le modèle de mon cœur en fer blanc et que mon cœur et votre cœur ne formeront jamais qu'un seul cœur.*

Emile Godard, un Twène, au jugement sain, au bon-sens profond.

Gustave Seha — Nicaise Depèquet — qui, fatigué de seriner « Petits baisers » et toujours « Petits baisers » était allé s'asseoir à l'orchestre de la Monnaie.

Joseph Drossart, Louis Morciaux, Hector Etienne, tous les disparus auxquels s'adresse l'hommage ému de notre souvenir.

Il en reste heureusement encore :

Virginy Martin, l'accorte Cadie qui résistera aux folles prétentions de ses parents : « *dj' sèrè bèguene ou dj'arè Noré !* »

François Janmart qui garde certainement au fond de sa retraite de St Denis en Hainaut le souvenir d'un Flupe un tantinet gavroche. Quelques années avant la guerre, M<sup>lle</sup> Adèle Etienne ayant appris que M. Janmart était promu directeur de l'École Normale de Couvin, lui adressa ses félicitations et M. Janmart qui n'a pas oublié « On pid dins le strevire » lui répondit ces simples mots avec un à-propos plein de délicatesse :

« *Eh ! bé, vrai... dje n'a ni r'cherché les grandeurs.. Dje n'mi mets que pac'que dje pous rinde des grands servecès à m'payes... Mins c' sèrè one doûce jouissance de vèuye me nom dins l'gazète* » (1).

(1) On pid dins le strevire. Acte I sc 10 p. 40.



Le pont de St-Lambert à Jodoigne.

LES CRÉATEURS D' « ON PID DINS LE STREVIRE »



Théophile Verlaime.



Léon Malevé.



François Janmart.



Virginy Martin.

APRÈS LA CRÉATION DE « BRACONNIS »  
10 juin 1895.



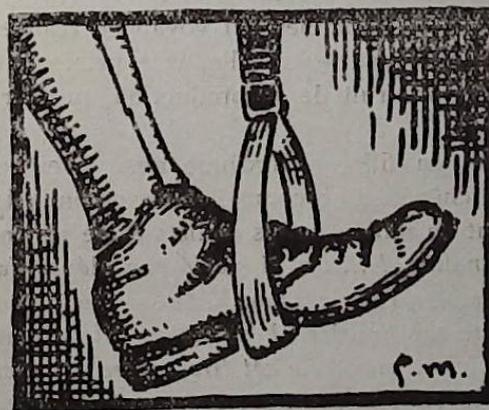
Léon Godard. Jules Leroy. Charles Verlaime. Joseph Honyet. Louis Barette.  
Emile Godard. Joachim Favauge. Charles Martin. François Favauge.



Chez l'auteur de Jean de Nivelles.

Victor Baugniet — Ce bon Matoulet qui trouvait que « l'cé que s'marie on quart d'heure devant dè more a co dis menetes po sè r'pinte ».

Henri Leroy, qui goûte aujourd'hui les charmes d'une pension bien méritée.



La centième fut suivie d'un agréable lever de rideau « *Nos marians Cadie* » scènes populaires entremêlées de couplets dans lesquelles Etienne pressé sans doute par un sentiment quasi paternel avait fait revivre tous les personnages d' « *On pid dins le Strevire* ».

Croirait-on que les œuvres de notre auteur ont laissé trace de leur passage dans nos populations wallonnes ? Nous avons retrouvé, dans certaines localités importantes du Hainaut comme dans les plus humbles villages du Namurois, des expressions essentiellement Jodoignaises et qui y étaient inconnues avant que n'y fût représenté : « *On pîd dins le strevire* ». L'influence d'une belle œuvre dramatique n'échappe à personne ; par elle, Etienne a aidé non seulement à la conservation, mais même à la diffusion de notre vieux langage.

Les pièces d'Edmond Etienne nous font aimer l'auteur. C'est là le meilleur éloge qu'on puisse leur rendre.

## Le Rose de Roux-Miroè.

Une heure ensoleillée dans la vie d'Edmond Etienne.

La scène se déroule dans le site champêtre de Roux-Miroir. Floribert Vigneron, horticulteur réputé, serait le plus heureux des hommes s'il voyait se réaliser les trois rêves de sa vie : marier sa fille, voir primer au concours pomologique un fruit de sa production, publier un traité de jardinage.

Rose, sa fille, a dix-huit ans. Eveillée, robuste comme un chêne, saine comme un brugnon, elle a grandi à plein vent au milieu de ses oeilleux et de ses roses.

*Et maline !..... a ni s'è fé one idéye. Ça n'a ni a-  
prend à jnawler (69) en bouchant sur on piano, mins ça  
chante come one fauvète de bon Dieu. Ele n'a ni branmint  
sli à scole, c'est vrai ; èle sét lire, scrîre et carculer, mins  
d'mandez li on pau : « Qu'est-ce que c'est qu'ça ?... et  
roèd come on tayan : « Ça ? Soldat Laboureur » — Mûr ? —  
Décimbe. — Et ça ? — « Beurré d'Hardenpont » — Mûr ?  
— Janvier — Et ça ? « Joséphine de Malines » — Mûre ?  
— « Mauss', avre — Quand c'qu'on sème les agnons ? —  
A l'Saint Grégwère. — Et, les pourias ? Inte les deûs  
Notre Dame. — Et les spinauch's ?... et les andives ?...  
Alez on pô d'mander ça à totes ces p'liles poufrées qu'ont  
chamossé (70) des années dins leû pensionat ?*

Bien avisé celui qui cueillera cette fleur du village !

Vigneron a obtenu par semis un fruit extraordinaire, une poire à laquelle il a donné le nom de sa fille : « La Rose de Roux-Miroir » très grosse, très régulière, au calice petit, évasé, à la peau bronzée d'abord pour devenir d'un beau jaune vif aurore à la maturité.

Malgré les soins les plus vigilants, il n'a pu empêcher une main criminelle de venir saccager ses arbres et de mutiler le poirier prédestiné.

Vigneron est un jardinier de vieille souche et il voudrait transmettre à ses successeurs les connaissances acquises par quarante années de pratique, dans un ouvrage qu'il prépare et qu'il intitulerait : « Manuel de jardinage et d'arboriculture, par Floribert Vigneron ».

(69) Mianler.

(70) Moisi.

L'instruction lui manque pour mener à bien son travail. Il fait appel à Monsieur Nestor un jeune clerc qui a remarqué Rose et voudrait l'épouser. La jeune fille n'en veut pas et compromet par son refus la parution du livre paternel. C'est un jardinier qu'il lui faut. Un jardinier ? Il en est deux qui travaillent chez son père : Bert et Ziré. — Ce dernier est honnête et courageux mais timide d'une timidité telle qu'il en a l'air sournois :

*Il a l'air..... il a l'air !..... I n'faut jamais juger  
d'on' aube su l'pèlaque. C'est ni tode l'bèle aparence...  
Wétiz l'Belle Fleur : èle est sovint vièrèuse, le Joséphine  
de Malines n'est ni apétichante à l'ouye, et l'Gris Ribaud,  
don ? Ziré c'est l'minme : il a l'air..... et dins l'fond,  
c'est-on Gris-Ribaud.*

Ziré n'ose pas déclarer son amour. Il se confie à Bert son compagnon de travail et le charge de faire connaître à Rose son sentiment. Bert est un fourbe qui dénigre son ami auprès de la jeune fille et parvient presque à conquérir son cœur.

Ziré surprend la trahison et donne au Judas une de ces « despouch'lée » dont il se souviendra longtemps.

Mais le résultat du concours arrive. Vigneron est supplanté par un certain Pétard d'Athem et cependant le fruit primé que l'on décrit : très grosse, très régulière, au calice petit, à la peau bronzée...

*N'a ni a dire, c'est l'minme pwère, c'est s'coleûr,  
se grocheûr, se foume, tot' y est.*

Ah ! il comprend, les arbres qu'on a ravagés, les greffes qu'on lui a prises.....

*N' ni à tourner autoû..... C'est-on franc voleûr et  
j'l'aros véce..... Pétard d'Athem est mwârt.*

— *Me mononc' est mwârt ?* demande ahuri Bert qui vient d'entrer. Ainsi s'explique l'échec de Vigneron. Bert reconnaîtra qu'il a volé les greffes au profit de son oncle et le Jury devra attribuer à Floribert le prix qui lui revient.

Ziré aura la main de Rose et assurera la publication du livre de Vigneron qui s'écrie avec joie :

*Me live, me fève bé mariée, et m'pwère qu'ardè  
l'mèdaye twès choses à m'fé tourner l'tièsse ! N'a dqwè  
more d'benauch'té ! (71)*

(71) Contentement.

\* \* \*

« Charmante de naturel, d'un sentiment très vrai votre « Rose de Roux-Miroir » écrit l'Avocat Gérard. Les personnages sont d'un dessin très ferme. Ils se meuvent dans le cadre champêtre où vous les faites vivre. Ils parlent avec une adorable simplicité le langage naïf de nos pères.

Vignerons est un type très réussi, si bien planté qu'il semble sortir de son « cortil » pour venir parler de ce qu'il aime le mieux au monde, sa fille et son jardin.

Très gracieuse, Rose Vignerons est une « *dispièrtée crapaute* » et de suite l'on comprend que le brave Ziré l'aime depuis qu'il la connaît.

Le siècle forme des mamzelletes; la nature, des Rose Vignerons qui « *crèchent à plein vent* ». Ce sont les vraies femmes d'esprit et de cœur qui régénèrent notre race wallonne ».

L'œuvre est marquée au coin du bon sens et de l'observation populaire. Le style est empreint d'une délicate bonhomie, d'un naturel exquis. Le dialogue ne sent ni l'effort ni la recherche et le caractère des personnages se développe avec une saisissante vérité.

La pièce fut jouée pour la première fois à Jodoigne le 19 avril 1891. Le succès qu'elle remporta fut tel que la société de Littérature Wallonne offrit spontanément à Étienne le titre de membre correspondant :

« Croyez bien, lui écrivait J. Defrêcheux, que la société sera charmée de posséder parmi ses membres un auteur distingué comme vous l'êtes et qui lui a donné déjà tant de preuves de sympathie et de dévouement ».

Comme à cette époque, le gouvernement n'avait pas encore étendu sa protection à la littérature dramatique wallonne, Étienne eut l'idée de traduire en français *Le Rose de Roux-Miroir* et de la soumettre au Comité de lecture officiel ; il réussit dans cette tentative délicate et le Comité fit parvenir au Ministre de l'Intérieur un rapport favorable.

La pièce fut traduite en dialecte nivellois par R. Petit ; El Rouse dé Bournivau, et adaptée par O. Colson en dialecte liégeois : *Li Rose di Fêtenne*.



# Le Sauverdia

Chîplant tos les quinze jous.

## Le Sauverdia

Edmond Étienne avait rêvé de créer un organe de liaison de nos différents dialectes wallons.

Trop d'œuvres, à son avis, restaient localisées et, par conséquent, ignorées de la masse parce qu'il manquait cet élément d'expansion et de propagande qu'est le journal.

*Le Sauverdia* (72) que voltéye tos costés, que broque hare èt hote (73) a stî sovint èwaré (74) dè veûye combén d'mouchons dins l'pays que ramaginent è walon ; combén de pices de tàyâte, de nôsêyes poésies, de mæssès pâdjès de prôse malheureus' mint trop pau conouwes.

Il y avait bien, de ci, de là, quelques périodiques régionaux de littérature patoisante ; mais confinés dans un rayon restreint, ils ne répondaient pas au but qu'Étienne s'était fixé. Et c'est pourquoi, le 17 avril 1892, le « Sauverdia » tchîplant tos les quinze jous, prit son envol.

*Le Sauverdia*, le, va sayî à cops d'pates èt d'bêch' de stôrer (75) tos les walons de les fé conèche tavau l'payis ; c'est po ça que tos les quénze djoûs, i chîpèlrèt chis, sept ramadjes diférints ; il irè voler des cèrîges lau-vau, one poute de fremint par là, on grain d'avinne véce, sins compter le bêlchie (76) qu'on li tap'rè, i compte branmint là d'sus.

Et puis, il espère que la publication de ces modestes feuillets donnera aux jeunes talents l'occasion de se révéler, intéressera plus de monde au mouvement littéraire, attachera davantage les Wallons à leur vieux langage.

(72) Moineau franc.

(73) Ici là.

(74) Effrayé.

(75) Répandre.

(76) Becquéc.

*Le Sauverdia a tode vèyu que tot oùc' qu'one petete gazète walone se mostreuve se pau que s'fuche, nosse vîs patwès r'floricheûve, les scrijeûs sôrtinent foû d'tère come des diabolins foû d'leû bwèsse : ossi, il espère bén que dins l'payîs d'Jodogne où l'walon est co tant causé, grâce à Dieû, où il est naïf, ôrginâl, plein de spots à vos fé skèter d'rîre, mais où il est-osse come one tère que court è triche (77) ; le Sauverdia espère bén, dejans-n', que va sôrteu foû d'chaque bouchon : des rontias (78), les lir-nias (79), des tchêrdonis (80), des pénsions, des rasquignols (81) et (poqwè les fêmes ne s'è mèl'rinent-èles ni ?) des alôres (82), des djandrînes (83), des fauvètes que vont l'aidî d'leû vwès.*

L'apparition du *Sauverdia* fut saluée avec joie « Bravo, écrit J. Defrêcheux, vous avez là une heureuse inspiration. J'applaudis de tout cœur à votre intelligente initiative ».

Louis Loiseau lui dédie une chanson.

De partout les félicitations arrivent.

*Jamais gazète n'a stî fièstéye come le nosse despauye que l'monde est monde. A tél point que l'Sauverdia qu'est franc come on pâdje de cou, que n's'èsbâre (84) po rén, a stî por on momint èwaré dèl succès.*

Il vola au-delà des frontières et le *Moniteur de l'Épargne de Lille* lui consacra un article très élogieux sous la signature de Desrousseaux, le père du « *Petit Quinquin* ».

Le *Sauverdia* pouvait être fier d'être le porte-voix des principaux chantres de la Wallonie : Emile Gérard, Edouard Remouchamp, Joseph Dejardin, Julien Delaite de Liège qui lui apportent leur collaboration. Les Namurois : Zéphir Hennin (Zéphoris de Boveigne) Albert Robert (Berthalar) Louis Bodart, Auguste Vierset, Léon Pirsoul,

(77) En friches.

(78) Roitelets.

(79) Verdiers.

(80) Chardonnerets.

(81) Rossignols.

(82) Alouettes.

(83) Bruans communs.

(84) S'effraie.

Louis Loiseau (Jean Flaneur), Louis Loiseau surtout, qui occupe toutes les rubriques : chansons, monologues, contes, notes folkloriques, articles de propagande wallonne. Les Aclots représentés par Georges Willame (Stoisly), Michel Renard, l'immortel auteur de *Jean d'Nivelles*, Léon Petit (Clipotia). La voix posthume d'Horace Piérard et de Léon Bernus pour Charleroi. Léon Wangermez pour Tournai. Jules Declève de Mons. Victor et Henri Collart de Dinant. Auguste Honhon de Verviers, et d'autres encore, ce qui fit dire en parlant d'Edmond Étienne « que la petite maison de la Bruyère où il exerçait le métier d'encadreur était devenue le centre littéraire du Brabant wallon « et l'on eût pu ajouter : un moment, celui de la Wallonie entière ».

Le *Sauverdia* publia quelques contes notés par Étienne avec une probité scientifique qui était chez lui une forme de son respect d'artiste pour les produits de l'esthétique populaire. (1)

Nous ne résistons pas au désir d'en citer au moins un :

## LE MARCHAU ET LES SOHAITS.

### I.

*L'bon Dieû et Saint Pîre djouyînent à l'crôwe dins on pré ; l'bon Dieû vènt à casser s'crôwe ; SaintPîre èl'pwate à on marchau là tot près po li r'fé.*

*Saint Pîre li d'mande ce que li faut :*

— *I m'faut trwès souhaits, destè.*

— *Demande le Parades, destè Saint Pîre.*

— *Oh ! l'parades, j'l'arè tode, destè l'marchau.*

*Saint Pîre li dit co : demande le parades.*

— *Oh ! bah ! l'Parades, j'l'arè tode ! — I m'faut*

*one tchiyère que l'cé qu' s'achitrè d'dins n'irè ni foû sins mes ordes, on pwèri que l'cé qu'irè dses ne deschindrè ni sins mes ordes et one bouse que l'cé que mouss'rè d'dins n'sôrlirè ni sins mes ordes.*

(1) Bulletin de Folklore, 4<sup>e</sup> année, T. II, fas. VI, p. 202.

II.

— Volà l'marchau que d'vent se pauve, se pauve ;  
come i n'aveût fe pon d'fièr, i fait martchi avou l'diale  
pos oye dè fier po sept ans.

Ah ! après sept ans l'diale qu'areve :

Alons ! marchau, est-ce que nos n'alans ?

— Oye, deste, min m'faut mète mes solés. Achit'-te  
one miète dins l'fauteuve, deste. Bon.

— Eh bé ! deste l'marchau, èn' n'alan'ns ?

— Ni moyén à l'diale dè sorte dèl' tchiyère.

— Lai-m'aller, deste l'diale, je t'donrè co dè fier po  
sept ans.

III.

Ah ! les sept ans passés, l'diale qu'areve.

— Alons, deste, marchau, nos partirans.

— Bé oye, mins n'mindj'rin's ni one pwère è n'alant,  
n'a là des se bèles vas-è coude saqwantes po mindjî su  
l'vôye.

Et d'diale à l'copète dèl'pwèri.

Et l'marchau presse po n'aller : Alons, valet, est-ce  
que nos n'alans, deste.

La l'diale que n'sarot fe deschinde dje dèl'pwèri.

— Marchau, lai-m' dischinde, je t'donrè co dè fier  
po sept ans.

IV.

Après les sept ans, l'diale qu'areve.

Te n'm'arè fe c'côp-ce, ne véns fe avou t'pwèri ni  
t'chiyère nos faut parti à l'instant même.

Le marchau prind s'bouse et on cayau.

— Alons nos n'irans, deste, l'marchau.

Les vlà èvoye. En rotant, l'marchau :

« T'ès l'maisse des diales, deste, te fais c'que t'vous  
ainse ?

— Oye ! deste.

Est-ce que te t'fros Bén dev'ne come ce t'èglige là,  
deste, que n'aveut one èglige là tot près.

— Oye ? dest-e.

Et comme ce ptet cayau là, wai, dest-e ?

Oye, deste l'diale

Fais-te on pau v'ne ainse, deste.

Le diale se fait v'ne come le ptet cayau, le marchau  
prind l'cayau, l'tape è s'bouse et i l'sère, i crie après ses  
ovris marchaus.

Alai ! deste, les marchaus, les maurtias, dest-e.

I mèt l'bouse sus l'ègleme, là les marchaus pik et  
pauk su l'panse dèl' diale.

Marchau, lai-m' sorte, dest-e, t' arè dè fier po tote  
te vie !

Et l'marchau lai aler l'diale.

V.

Et l'marchau mwart, i va bouchi à l'pwate de l'infèr.

Toc, toc !

Qui est là ?

C'est l'marchau, dest-e.

— Oh ! l'marchau, nos n'è l'volans ni, l'marchau !

Ah ! là marchau qu'est st'èvoye à l'pwate dè parades.

Toc, toc !

Qui est là ? dest-e Saint Père.

C'est l'marchau, dest-e.

L'marchau nos nè l'volans ni.

Drovoz one petete craye de l'uche, on del qu'fait  
se bia è Parades, léhiz-m'taper on côp d'ouye.

On li drouve, i tape se cèdri d'dins.

L'marchau d'mande pos'aler r'qwère se cèdri.

Quand l'marchau è d'dins pos aler r'qwère se cèdri  
i s'achit d'ses.

— Et à c't'heure, dj'èn'irè ni deste, dj'sos dsus mes  
béns.

Et l'marchau est d'moré è Parades.

Il avot Bén del qu'l'arot tode.

L'humour tenait bonne place dans le petit journal  
et les amateurs de plaisanteries y trouvaient le récit de  
farces qui n'avaient rien à envier aux meilleures «zwanzes»  
bruxelloises :

Ce qu'on z'a ri londe passé avou Pierre Mostèye de  
Pètbaye (85), c'est-st-à ni s'è fé one idéye.

Pierre aveut ach'té on cachet (86) à l'fwère et le r'pwarleuve dins on satche à spale.

Môgré que s'fème le voleûve roye avou lèye paceque quand Pierre est-st-à Djodogne on sait tode quand l'a v'ne, mins jamais quand l'è r'va, avou s'maudîye passion, po les cautes : i djouw'rot l'cul dins on sèya d'éwe ! Môgré s'fème, il inteure Au Ramponneau « Atînds, hai Sofîé, bwès on gote de doûs... Rén qu'cénq lignes, crôye è s'trau... pète tot mwart... Wai, qui n'è cause co paye one tournéye ».

Après l'dozième pôrt, Sofie, que conait s' l'ome come on mauvais soû, s'dote bén qu'èle ne l'arè pus evôye et après li oye del, come de jusse, les quate pèchés môrtêls, le plante la le et l'cachèt.

Mostèye djouwe tant et se bén que d'vent plein come one escadron d'gendarmes. Des capons que s'trovînent là imagin'net — brigands ! — dè terer l'cachet foû dèl' satch' et di stetchi l'tchén d'onc de zêls.

Pierre, faurè raler... Alons ! l'est tîmps... Sondje que t'as des èfants et qu' t'as co deûs heûres à fé pa des vôyes sambourdeûses » (87).

Mostèye se fait one raison ; i tchège le satch' su s'dos et fait twès pas... On côp d'cheflet, le tchén qu'ètînd s'maisse, remourwe come on diale dins l'bènete éwe et hawe que s'danne.

Non jamais ! jamais pus rîre come quand Mostèye s'a r'tourné su l'satch' è d'jant : « Oye, hawe (88) hawe tant que t'vous, t'ès-st-on pourcia ! »

Nost'ome a ralé come l'a pole, à pates de poye ; le tchén a r'vene aviè méy' nêt et d'Pierre nos n'avans co yu pont d'novèle.

Que s'tègne tranquèle : le pourcia est dins des boun' nès mwins, i pout l'vene kwére quand i vout, à condecion dè rîre le prumi dèl'paskéye, ou senon, nos l'djouwerans inle nos : cénq lignes, pète tot mwart et nos frans on sopér avou.

Le Sauverdia publia en feuilletons des pièces de nos meilleurs auteurs dramatiques wallons. Des concours litté-

(1) Bulletin de Folklore, 4<sup>e</sup> année, T. II, fas. VI, p. 292.

(86) Cochon de lait.

(87) Bourbenses.

(88) Aboie.

raires furent organisés et parmi les membres du jury, nous retrouvons les noms bien connus de MM. A. Herpin, L. Le Poivre, A. Legrand, J. Goffin et J. Borgers.

Un des bons résultats acquis par ce mouvement fut la reconnaissance officielle de la Littérature wallonne.

A cette époque une somme de 36.000 frs. était allouée annuellement aux auteurs dramatiques belges. Sur cette somme 29.000 frs. allaient aux écrivains flamands, 7.000 frs. seulement primaient des œuvres françaises.

« M. de Burlet, Ministre des Beaux-Arts, écrit Etienne, a eu la généreuse idée de faire siennes nos revendications, relatives à l'art et à la littérature dramatiques, de mettre enfin sur le même pied que les lettres françaises et flamandes, les œuvres écrites en nos différents dialectes ». Dans son exposé des motifs au Roi, le Ministre constate que « la littérature dramatique wallonne a pris dans ces derniers temps un grand développement. Plusieurs de ses œuvres ont été justement remarquées et peuvent être classées parmi les bonnes productions de notre littérature nationale. La population wallonne a suivi ce mouvement avec un vif intérêt : elle ne cesse d'encourager les auteurs qui répandent dans le peuple à l'aide d'un idiome qui lui est familier, des idées saines et morales et lui procurent des distractions honnêtes ».

Par l'arrêté royal du 30 juin 1892, les œuvres dramatiques wallonnes étaient admises au bénéfice des primes et encouragements créés par l'État, lorsque ces œuvres avaient été agréées par les Comités de lecture compétents (1).

Il ne s'agit pas d'attribuer au Sauverdia le mérite du succès remporté. Tout l'honneur en est dû à la Société liégeoise de Littérature wallonne. Celle-ci tint cependant à rendre un juste hommage à M. l'abbé Renard pour son inlassable dévouement dans la question délicate des revendications et décida de lui offrir un diplôme d'honneur.

(1) Ce système a fonctionné jusqu'au 31 décembre 1923, date à laquelle le règlement fut modifié. Par mesure de compression des dépenses, un arrêté royal du 20 juillet 1926 décida la suppression pure et simple de ces encouragements à l'art et à la littérature dramatiques.

Chaque année, l'auteur de Jean de Nivelles recevait dans sa résidence de Sept-Fontaines, quelques littérateurs wallons. C'est cette circonstance qui fut choisie pour la remise du diplôme. Celui-ci fut présenté, le 22 août, 1892, par M. le Président Dejardin à qui s'étaient joints MM. Jos. Defrêcheux et Colson de Liège, Hanon de Louvet, Willame, Petit et Parmentier de Nivelles, Robert de Namur et Edmond Etienne qui, dans le Sauverdia, rendit rompte de la petite cérémonie.

*Les invités descendent à Rhode-Saint-Genèse.*

*La qu'tot d'on côp, on camion d'mouni garne d'deus grands drapias que trefèlnin't au vint areve sur nos.*

M. l'Abbé, qu'est su l'passète, nos r'çut avou s'cri d'guère : « Walons, les vis cosses ! » (89). On s'fyèstée que c' n'est ni dè dire, on gripe à tchèrète et évôye pa l'pus bia payis dè monde. Nos vla dins one drève. M. l'Abbé crie d'one vwès d'tonwère : « Allé Jann ! » et l'canon fait r'donder ses véngt-on côps à despièrter les mwarts. Novèle èvaration ! (90). Le maujone est couvrouwe de drapias jusqu'au fièsse dè twèt, les ècussons des provènces walones contoun'nèt l'huche d'entrée. On djune, adon on s'rachone dzos l'gros gayi ; M. le Présedint drove le sèyance en lijant one poésie, coute et boune, po r'merce l'Abbé et li done on diplôme de r'conehance, vraie œuvre d'art, au nom dèl' Socièté ».

Chacun y va de son poème ou de son compliment. L'Abbé Renard, profondément ému, répond avec infiniment d'humour et termine son allocution par une pensée d'union, non seulement des Wallons, mais de tous les Belges entre eux.

« Nous ne sommes pas des sectaires, nous ne les aimons pas parce qu'ils divisent le pays. Un étroit sentier nous sépare ici du territoire flamand. Nous n'avons qu'une main wallonne à tendre pour rencontrer une main flamande. Que toutes nos mains s'élancent de ce côté pour serrer les mains de nos frères qui parlent un autre langage que le nôtre, nous souvenant du refrain sorti d'un cœur wallon et patriotique :

*Flamand, Wallon ne sont que des prénoms :  
Belge est notre nom de famille.*

(89) Camarades.  
(90) Étonnement.

La fête se poursuit dans des agapes fraternelles où les cœurs donnaient libre cours à l'expansion de leurs sentiments. Quand sonna l'heure de la séparation, c'est à regret que chacun quitta ce sauvage asile de la poésie wallonne, mais non sans se promettre d'y revenir bientôt.

Le 26 août de l'année suivante tous se retrouvèrent à Sept-Fontaines, mais plus nombreux toutefois.

*I s'agecheuve, ce côp-ce, dè fé cadeau d'one saqwè à l'Abbé en souv'nir de s'dairén chef-d'œuvre : Largayon, et on n'aveut rén sondjî d'mia qu'one pepe à s' mète è dgnos d'avant, r' présentant l' gèyant d' Nevèles. La l'cortège que s'avance; Dèlaite est tambouri: i fait on desdu (91) d'tos les diales sur on vis sèya ; Robert fait clatchi èchone deus couviètes de cass'role ; tote le binde sût avou des fesiks qu'ont sièrvu à Jann, Cobe, Lodewijck et Smoel — des Flaminds qu'ètind'nèt bén l'djeu — po tirer les tchambes (92) à nosse arrevée; po jene l'aria, c'est nosse vènrèbe présedint que mène le-minme one bèrwète arindgie avou des fleurs, des brouwères (93), des rampioulos (94) ; su l'berwète, on bia bouquet; au mitan dèl' bouquet le fameuse pepe. Nosse présedint araine l'Abbé, on speetch: deus mots, quate paroles, mins bia a fé pèter les larmes aus ouyes. L'abbé, tot mouwé, rèspond on n'sarot mia.*

*Desbot'nez vosse gilet : on va mindji !*

*Qués stoumaks, les Walons ! qués gazis !*

*Qu'une joèye ! qué plaiji ! C'est-on rêve qu'one fièsse parèye !*

Le souvenir de ces assises annuelles a été conservé dans un ouvrage très rare, publié par la maison Godenne de Malines et tiré seulement à vingt exemplaires numérotés à la presse : *Chez l'Auteur de Jean de Nivelles*. Dans la relation de la réunion de 1893, apparaît un petit incident qui mérite de retenir l'attention. Avant d'attaquer le potage, le président aurait défendu, sous les peines les plus sévères, de parler de l'orthographe. Plaisanterie sans doute que ces menaces de mesures draconiennes, dans un milieu

(91) Vacarme.

(92) Tchambes = boîtes (salves).

(93) Bruyères.

(94) Liserons.

où fleurissaient la plus charmante hospitalité, la plus saine cordialité wallonne ! Elles n'en restent pas moins étranges et nous portent à croire que, la question y ayant été trop violemment agitée, un léger vent de discorde a troublé un instant la sérénité de Sept-Fontaines.

A cette époque, aucune règle ne codifiait l'orthographe wallonne, chacun l'écrivait un peu à sa façon et pourtant plusieurs systèmes s'étaient fait jour. Le Sauverdia avait reproduit, d'après le Courrier de l'Orneau, une étude très savante, basée sur la recherche des origines de la langue et préconisant une orthographe étymologique. Ce système impraticable pour le commun des mortels appartenait selon toute apparence au regretté chanoine Roland, érudit historien et romaniste de Namur. Étienne l'a reproduit sans commentaire mais sans l'adopter pour son propre usage. D'autre part, Julien Delaite venait de publier un Essai de Grammaire wallonne, d'une exposition savante, présentant des caractères d'imprimerie spéciaux et s'inspirant exclusivement de l'analogie avec le français. Étienne écrivait son wallon en imitant généralement l'orthographe française. Lorsque l'analogie ne se présentait pas il avait, semble-t-il, une tendance à écrire phonétiquement. On trouve chez lui, par-ci, par-là, des mots écrits à la manière Fellérienne, sans le savoir, puisque le système Feller ne devait paraître que six ou sept ans plus tard.

M. Delaite était le champion de « l'orthographe analogique la plus complète » et réprouvait toute concession au phonétisme. Il se trouva en contradiction avec Étienne partisan de plus de liberté. De là, surgit une discussion assez animée s'il faut en croire la pièce de vers qu'Étienne adressa à M. Delaite dès son retour à Jodoigne et que nous nous permettons de paraphraser un peu :

*COPS D'BETCHE DE FRÈRE.*

*A. M. Julien Delaite.*

*A mon le n'naud, dzos l'grand aube dè djardén.*

L'allusion est claire, c'est chez l'abbé Renard « le dîner était servi sur la terrasse la chambre à manger étant trop petite » (Chez l'Auteur... p. 27).

*Tos les mouchons qu'chant'nèt nosse vîs lingadje  
De Lidje, Nivèles, Namèr sont rachonés (1).*

Chaque convive est invité à se faire entendre :

*On Sauverdia pè storné qu'on vrai page  
Par poletèsse est priyî dè tchanter.*

Par politesse !... Mais le malheureux n'a pas compris.

*Et l'sot avou s'gréye vwès d'chabot r'cèclé  
Su l'òrtografe fait djèw ! djèw !... qu'une afère !*

Il choisit bien son sujet ! L'orthographe, la question brûlante du jour.

*I n'a vèyu des laides avou s'granmaire.*

\*\*\*

Mais laissons-le nous raconter l'histoire :

*Faut qu'dje vos diye comint l'ach'léye s-a fait ;  
Nosse sauverdia, tot ènonné, l'arnauche,  
D'èsse à télé fièsse, d'abord s'tént qwèye et s'tait :  
I choute, admere, avou s'bouche tot au lauche.*

Le sauverdia paraît ébahi. Il écoute avec ravissement les savants rhéteurs qui pérorent et, d'être admis à pareille assemblée, il sent naître en lui un peu de folle vanité.

*Sins rime, ni rame, (95) tot d'on còp, l'afronté  
Avou l'irnîa, (96) s'boute à s'dispètroner.*

Le lirnîa !... Julien Delaite, celui dont le Bulletin de la Société venait d'écrire au sujet de l'Essai de Grammaire wallonne qu'il avait publié « que c'était l'œuvre d'un érudit qui connaît tous les ouvrages ayant trait de loin ou de près à la conjugaison dans les langues romanès » (2) Franchement,

(1) Au cours du banquet, Julien Delaite avait improvisé un rondel :

*Les mohons d'Lidje vinèt chipter  
Avou les mohons des autes vèyes  
Diè l'bon wallon qu'a l'idéye  
De les rapouler chaque osté.*

(95) Sans raison.

(96) Linot.

(2) Bulletin Sté Liégeoise, T. IX, 1892, p. 6.

*N'arot-te ni cint côps mia fait de s'taire ?  
I n'a vèyu des laides avou s'granmaire.*

\*\*\*

Mais pourtant, la raison au pauvre Sauverdia ne manque pas de pertinence.

*Poqwè vole m'fôrcî dè scrîre tél'mint ?  
Que chaque mouchon arindje au mia s'lingadje  
Po s' fé comprinde des Walons, des Flaminds.*

Il ne chante pas pour les savants

*C'est po l'ovri, l'payisan qu'ça r'coradje,  
Que nos tchantans, sauvètes, alôres, pénsions.*

Les longues dissertations, les volumineux rapports ne l'intéressent guère

*Dje n'don-ros ni d'Defrêcheux l'mwinde tchanson,  
Por on moncia d'vos trop savants gremwères.*

N'est-ce pas à y perdre la tête ?

*Vos nos frîz veûye des laides avou l'granmaire.*

\*\*\*

Si sensées que soient ces paroles :

*Le sauverdia cor one miète est dgrètè.*

L'abbé Renard s'empresse de le défendre.

*Sins l'bon vis Rnaud, on vos l'dispoceûve ;*

Mais,

*Sûr qu'l'a léyi saqwans plumes su l'costé  
Ca l'pauve mouchon, balant d'aile, quèrwéteuve  
Après potale, chabote ou trau d'sores*

La leçon est dure,

*Ça v's'apedrè, storné, dè fé d'l'espret ;*

Mais on ne l'y prendra plus

*Et d'pauve alôss' l'ainme mia causer d'bèle-mère.  
In' n'a vèyu des laides avou s'granmaire.*

\*\*\*

La lutte avait été ardente. Tous s'ingéniaient à calmer les esprits surchauffés par le feu de la discussion ou de vins trop généreux.

Enfin,

*Les rasquignols vos les ont rapaujî*

Et on était en droit d'espérer que tout fut oublié,

*Mais quand l'solia bouteûve se sandronète  
Le djène lîrnia n'aveût ni co rovi  
Perdant s'voléye, i crîe d'one vwès d'chawète :  
« Quand v'saroz scrîre come i faut l'walon,  
Alôss' seûl'mint, sauverdia, nos djaus'rons ! »*

Et le sauverdia en prend humblement son parti :

*Bén' dins c'cas là, le mouchon ni tént wère :  
In'n'a vèyu des laides avou l'gran'maire !*

Julien Delaite répondit avec autant d'humour que d'esprit par une « Troquète de rondels » qui dissipèrent tout malentendu et assurèrent aux rapports futurs la plus franche cordialité.

Ce n'est qu'en 1899 que la Société de Littérature wallonne, s'écartant elle-même du système de M. Delaite, adopta définitivement son orthographe actuelle, due au savant philologue M. Jules Feller et qui tient compte, non seulement de l'analogie avec le français, mais aussi, dans une large mesure, de la phonétique.

De ce petit conflit littéraire, nous déduisons que, s'il avait vécu, Etienne eût adopté les règles actuelles d'orthographe wallonne ce qui nous met parfaitement à l'aise pour les appliquer, dans la mesure de nos moyens, à la reproduction de ses écrits.

Tout en restant finement ironiste, Etienne savait défendre avec l'âpre ténacité de sa conviction profonde les principes qui lui étaient chers et pousser le cri d'alarme qui devait mettre en garde les Wallons contre la violation de leurs droits menacés. Ce fut le cas lorsque vers 1893, on avait envisagé l'éventualité de la création d'un nouvel arrondissement judiciaire dont Tirlemont eût été le chef-lieu et qui aurait englobé Jodoigne et les villages environnants.

« Il est mwai, l'Sauverdia, écrit-il.

« On vout stichî Djodogne dins les Flaminds ! »

Des Wallons assez étourdis « po ni veûye les baguètes de glu dzos les pautes de fremint » auraient souscrit aux

propositions nouvelles sous prétexte que Nivelles était trop éloigné de Jodoigne et qu'étaient difficiles les communications. La presse s'était emparée de la question ; les opinions étaient partagées. A ceux qui lui demandèrent son avis, Etienne montra sous une forme assez spirituelle, les conséquences de l'innovation.

*Le Sauverdia mousse dins les traus, les camousseaus, les potales et les clokis, quidfie minme dins l'sâle dè tribunul. Là qu'est ce que vwèt ? On grand bon Dieû d'bwès. Pa dzos, et padri one cang'lète (98), des omes avau des grands dominos nwèrs, one bavète dezos l'minton — i blèv'nèt (99) jusqu'à leu mwart les cis qu'ovréy'nèt (100) la — su leu tièsse one télmint drole de tchètwère (101) que s'on abiy'rôt les spawètas (102) d'nos djardéns à juge, à grefi, à huchi — les pus vètes c'est les huchis, — jamais, pus jamais nos n'irînes aus fwès ni aus cèrijes ; nos crèv'rines de fwaim au mwès d'aousse.*

*A veûye ces omes-la, il a peu l'Sauverdia : i frimgie, i trionne ; mins l'curieux boquet d'meure tot l'même, ni longtîmps portant. Et chaque côp il est strindû, le colique fait balziner ses ailes face que l'èiind l'pauve payîsan chwarchi l'français, que l'vwèt souwer des goles come me pougne po responde, po esplequer s' l'afaire qu'est tode scabreûse pusque s'agit d'tribunal ; fafouyi, bègui a fé pitié po d'viser d'chôses que pourot dire è deus mots, quate paroles se s'sièvroit de s'vis patwès. Alôss' le Sauverdia a tode l'invie dè criyi au juge ;*

*Boutez on placard dezos l'bon Dieu et scrijoz d'sus en lètes d'on pid : « Causez Walon ».*

*Ça m'done le chô d'poye, me, dè sondji que, faute dè bén s'expliquer, one brave dgins pourot èsse condannée avou l'bon drwèt por lèye ».*

*On pout dire carémint qu'à Djodogne, à Wauze, à Nevèles on pout juger quausi totes les causes è walon sins fé dè twart a personne, que dè contraire.*

(98) Comptoir.

(99) Bavent.

(100) Travailent.

(101) Grand chapeau.

(102) Épouvantails.

— Mins ou alann's, ou alann's ?

*Tot d'sute, dji sos : Tirlemont est flamind jusqu'à l'miole des ouchats, le grande majorité dèl' novia arondiss' mint sèrot flaminde, i n'faurot nomer qu'dès juges flaminds.*

*Et l'canton d'Jodogne que done le pes d'chalandes au tribunal de Nevèles, des dgins crèchus dins l'Walon, irînent se fé juger pa des Flaminds.*

*A Nivelles on pout s'expliquer è wallon avou s' l'avocat et bén espliquer fait bén s'èlînde. Mins à Tirlemont... ! Vos vouriz aband'ner Nevèles pace que c'est trop long d'Jodogne ; pace que les tréns ne s'rapwat'nèt ni ?... Alons, qu'on les aclape, qu'on change les heûres ; nos pil'rans se faut pos-i arever mins ne rev'noz pus la d'sus.*

Et se souvenant de la capitale du Roman Pays de Brabant où il avait été l'objet d'ovations enthousiastes et où il gardait de fidèles amitiés :

*« C'est qu'tot nos ralôye à Nevèles : noste histwère nosse manière dè viquer, nosse lingatche ; c'est des d'gins d'nos d'gins les Aclots ! On z'est-a l'auche la, on n'est ni dispairî, tandis qu'a Tirlemont, rén n'nos atire senon one bièsse a z'ach'ter... »*

Le danger qui menaçait un petit coin de Wallonie, Etienne l'a conjuré, peut-être, en le dénonçant. Il est permis de se demander ce qu'il serait advenu si une renaissance de la littérature wallonne ne s'était produite, il y a trois quarts de siècle, en pleine paix, quand rien ne faisait prévoir les luttes d'aujourd'hui. A l'apathie dont firent preuve, en cette lutte, ceux qui ne subirent pas l'influence d'un dialecte, de vaillants pionniers de la race opposèrent leur irréductible volonté de rester un peuple essentiellement gallo-romain, préservant ainsi nos provinces d'une emprise lente mais certaine.

A ce titre Etienne a bien mérité de ses concitoyens.

\*\*\*

Pour vivre le Sauverdia avait besoin d'une collaboration abondante et fidèle :

*Sinon, pauve Sauverdia sins quèwe, i mour'rè brav' mint au cwin d'one haye, à rase de tèrre, les pates è l'air et les ailes stindourves, mins rapauji pa l'idéye que se pau que l'arè volé i lairè padri le one nitéye de mouchons que djourgon'ront nosse vis lingadje.*

Il se soutint vaillamment pendant un an, puis enfin il fut obligé de faire part au lecteur de son amère déconvenue.

*I n'a ni yeu l'vîe trop bèle, heûreûs'mint que n's'èsbare de rén. C'est que l'a d'vu grèter fêl po durer.*

A-t-il échoué dans son œuvre de vulgarisation littéraire ? Non, au dire du « Mestré » car « cette publication suscita dans le pays un certain mouvement qui ne s'est pas entièrement éteint ». Mais il n'a pas eu le succès qu'il était en droit d'espérer. La cause ? Il attribue l'échec au respect qu'il s'impose et qui empêche le Sauverdia d'être tout-à-fait populaire.

*Chaque samwène, juraus, (103) coucou, contre faisans, bètch's-fiès (105), chaquêtes (106), agaces (107), apwat'nèt des bèrvètèyes de strons de tchfau que vos desplauni (108) sins trover on grain d'avinne mais où qu' vos trov'roz à chupe-chovéye (109) des afrontech'tés conte tot c' qu'est brâve, djôn-ne et qu'veût volli, les colômen-ceaus (110) surtout.*

*Fritt !... A l'anceni (111), hup ! chirîp...*

Et il ajoute avec une pensée d'amertume profonde :

*Et dire que ces démons là se descoradj'nèt mwins rate que les bons scrijeûs.*

Il faut le reconnaître, Etienne aurait pu dire sur son lit de mort ce que Louis Loiseau répétait à son fils dans ses derniers moments : « Il n'est dans mes nombreux écrits aucune ligne qui ne puisse être lue par tous ».

Ce jugement leur fait honneur à tous deux et suivant le mot d'Albert Robert. « Nous le faisons nôtre et nous l'épinglons volontiers à côté des éloges que nous avons vu consacrer à son œuvre littéraire par les critiques les plus compétents » (1).

(103) Geais.

(104) Fauvettes à poitrine jaune.

(105) Pics.

(106) Fauvettes grisettes.

(107) Pics guèches.

(108) Décortiquer.

(109) En abondance.

(110) Pigeons ramiers.

(111) Fumier.

(1) Annuaire S<sup>te</sup> Liégeoise de Littérature wallonne, page 170, 1923, n° 30.

Etienne n'a-t-il pas envisagé que le manque d'union des Wallons était préjudiciable à leur cause ?

*Nos avans on twart, on grand twart, reconnaissait-il un jour, nos nos cohagnans trop sovint inte walons ; per me ça m'ariv'rè pus... à tél point que j'vas sayî sérius'mint d'veûye volti les Wauvriens. Oye,... Oye..... dje sais bén tot c'que v's'alez dire : I sont lawares, afrontés, come des pages de cou, se foutant d'tot l'monde et surtout des Mèdau d'Jodogne..... mais c'est des Walons et là tot.*

C'est des Wallons et là tot !... Belle parole, en vérité, s'il l'avait prononcée plutôt !...

Louis Loiseau dénonçait le même mal :

*Ce qui nos fait do twart ossi, c'est les p'titès d'jalous'ries di Clotchi ; one miyète di fièrté d'on costé, tos nos p'tits chimagrawes personels, qui n'ont ni cul ni tiesse et qui dv'rinent yèsse mètus su l'guerni, po léyî èstampé et plis au vint li drapia d'nosse vis lingatje.*

Le Sauverdia ne se décourage pas encore. Il sonne vaillamment le ralliement :

*Po-z-apèler, come one bèguendte (113) à l'mouwe les rasquignols, fauvètes, pinsons, linets (114), sprouwes (115) et minme les pilaus (116) des premîs poètes ni po l's'atirer dins les cèpes ou l'gayole mins po qui ven'nèchent li doner on vayant còp d'gazi.*

L'appel n'est guère entendu.

*Tos promèteus d'bond'jou les Walons. Z'alinent apwarter dèl bètchie à fé pèter d'indijecsiion l'Sauverdia... il est prôpe èt ni tchèr', le pauve bièsse. Il a l'còp è l'aile, le boton su l'quèwe, le pèpiye, que s'danne..... èt se s'rè-guèdèye, se chiplèye co, c'est que l'a pe d'coradje que me.*

Le 12 novembre 1893, Etienne retirait au petit journal le concours désintéressé de sa plume nerveuse et habile. Armand Pesesse en fit paraître quelques numéros sous forme de supplément du journal « La Ghète », puis ce fut la mort du Sauverdia.

(113) Becfigue.

(114) Linots.

(115) Etourneaux.

(116) Bouvreuils.

Elle laissa Etienne dans un découragement contre lequel ses amis réagirent longtemps sans espoir (1).

Il ne cacha pas que ce fut la plus grande déception de sa vie. Son caractère en subit un contre coup fâcheux. Le délabrement de sa santé assombrit davantage son humeur devenue maussade.

Son œuvre s'en ressentit et on le vit abandonner l'observation légère, sympathique et gaie d'*On pid dins le strevire* et de *Le rôse de Roux-Miroè* pour la note triste de *Maujone pierdoue*, la gaieté amère de *Po l'bouse et po l'cœur* et les situations uniformément tragiques et sombres de *Braconnis*. Il fit, il est vrai, en 1893, une comédie en un acte *Comme dins l'ormonak* d'allure plus joyeuse. Mais — le mot est de lui — il « bâcla » plutôt qu'il n'écrivit cette petite pièce, destinée aux cercles dramatiques de campagne et ne renfermant aucun rôle féminin (2).

(1) E. M. Bulletin du Folklore.

(2) G. Willame. — Annuaire de la St<sup>e</sup> Liégeoise de Littérature wallonne.

Etienne avait aussi écrit : « *L'blouw'ècaillé* » adaptation en dialecte de Jodoigne de « *Li bleu bixhe* » de H. Simon, et traduit : « *Li Bârbî* » et « *Gougnotte li sourdaud* » de Tilkin.



## Le Marchau ou Maujone pierdoue.

Un brave maréchal d'Opprebais, Pascal ; sa femme, Djène et Xavier, leur fils, s'entretiennent chez eux, par un soir d'hiver, avec Mayanne, vieille voisine superstitieuse ; Mathieu, charron ; Yaume, charretier ; Mechi, marchand d'grains et Barbe, fille de Mechi et fiancée — de cœur — de Xavier.

La conversation, au milieu des banalités — très justement notées — qui accompagnent les entrées des personnages roule sur le tirage au sort, que Xavier doit prochainement subir, et fait des allusions, moitié plaisantes, moitié sérieuses, aux fiançailles projetées, presque décidées de Barbe et de Xavier.

L'entretien est troublé par l'apparition aussitôt effacée, d'une tête « pâle comme le moirt » à la fenêtre de la chambre.

Après le départ des hôtes, nouvelle apparition, suivie de l'entrée de Julien, le fils aîné de Pascal, comptable dans une maison bruxelloise. La vaurien a dérobé vingt mille francs à son patron, qui renonce à le poursuivre, mais veut être dédommagé. C'est la ruine pour Pascal, qui blesse son fils d'un coup de fusil, donne le change au garde champêtre (prévenu par Mechi de la présence d'un rôdeur) et s'évanouit, brisé d'émotion. Voilà le premier acte de Maujone pierdoue.

Le second se déroule dans un cabaret de Jodoigne, le jour du tirage au sort, au milieu des scènes, d'un drôle attristant, que la circonstance amenait chez nous et dont Etienne a fidèlement reproduit les détails : la casquette fleurie des conscrits braillards, les refrains ineptes et bravaches de ces crânes trembleurs, dont l'émotion altère la voix ; l'anxiété, non dissimulée, des parents ; les révoltes contre l'injustice de cette loterie ; les menus propos des curieux ; toute la fièvre, tout le va et vient de cette journée si grave et si folle.

Pascal, vieilli, malheureux — aviye, disbautchi — reprend doucement Barbe et Xavier, qu'il trouve ensemble :

sa ruine, attribuée par lui-même à des spéculations de Bourse, a changé les dispositions de Mechi, qui refuse de donner sa fille à Xavier. Éclairé, peu après, sur la véritable cause du désastre, Mechi s'adoucit et promet de consentir au mariage, si Xavier prend un bon numéro. Mais la mauvaise fortune poursuit jusqu'au bout le « marchau » et Mechi repousse avec colère le conseil qu'on lui donne de payer un remplaçant à Xavier, lorsque Julien, l'auteur de tout le mal, s'offre à le réparer en marchant pour son frère. Et la pièce finit sur un inexorable « jamais ! » de Pascal à Julien, qui demande son pardon, et sur un vague « nos veurans » de Mechi (1).

\* \* \*

La pièce fut primée au concours de la Société Liégeoise de Littérature Wallonne ; mais l'épisode du tirage au sort fut jugé difficile à rendre. Et de fait, l'œuvre ne fut jamais exécutée du vivant de l'auteur. C'est à l'intelligente initiative d'un vicaire de la ville, Monsieur l'Abbé Mottart, qu'en est due la création, le 19 août 1900, avec le concours de M<sup>mes</sup> Becker et Beauvaret, de quelques acteurs d' « On pid dins le Strevire » et de nombreux figurants.

L'impression fut nettement favorable. Le réalisme de l'évocation d'une « sise » au village, à la lueur blafarde d'une lampe primitive tandis qu'au dehors la bise souffle en tempête dans les rafales de neige fut émouvant. La fière personnalité du « marchau » rigide si l'on veut, mais probe à l'excès, avait quelque chose de tragique. La reconstitution dans leurs moindres détails des scènes du tirage au sort était en tous points réussie.

On trouva toutefois qu'il manquait un acte ou pour mieux dire, une fin. Certains allaient même jusqu'à déclarer — ce qui est une erreur — que l'auteur, surpris par la mort, n'avait pu terminer son œuvre.

En soumettant sa pièce à l'appréciation du jury, Étienne avait repoussé la suggestion qui lui fut faite de mettre un « oui » ou un « non » catégorique sur les lèvres de Mechi et il conserva le vague « nos veurans » qui laisse toute l'action en suspens.

(1) G. Willame. *Loc. cit.*

« Quand on paysan dit : « nos veurans » i n'a co ré d'fait ; tot pind co au clau ; les acteurs devront montrer pa leus gestes que compirèt bé l'valichance de ces mots là » (1).

Il aurait préféré même faire dire carrément « non » au « oui » que le public demande.

Je crois qu'il eut raison, écrit Georges Willame.

Alphonse Tilkin fut plus conciliant et dans l'adaptation liégeoise « *Le Mar'hâ* » le père n'hésitant plus consent au mariage de sa fille et « *tos les visèdjes mostrèt l'contint' mint quand Paquai silind l'mwin à Mechi* » (2).

(1) *Maujone pierdoue*, 2<sup>e</sup> acte. Sc. X.

(2) *Le Mar'hâ*. Acte II. Sc. 10

### Po l'bouse et po l'cœur

Il semble qu'Étienne ait imprégné cette œuvre de toute la poésie qui lui restait dans l'évocation de son dernier printemps :

*Avril ragayu l'monde  
N'a dès fleurs su l'poumi  
Et l'pénson que s'énonde  
D'jôrgone à plein gazi  
Les touyous (117) sont fé vêtes  
Il est v'nu foû l'solia  
N's'irans coud' des violètes  
Dimègn' que vé, s'fait bia !*

Et comme se souvenant d'un autre âge il met les jeunes en garde contre les mauvais tours d'avril :

*Les touyous sont fé vêtes,  
Gare à vos tièsse djônia,  
C'est qu'avril djoue des pètes  
En brouyant les cervias.*

La rencontre des jeunes cœurs est fatale :

*D'aimer vos vouriz vos disfinde  
Mais vos n'sariz ;  
Tot's les djônnesses s'i lay'nèt prinde  
Et ça volti !*

Est-ce un mal ? Au contraire.

*Dje wadje que l'bon Dieu dwèt sorire  
Quand vwèt blâmer  
L'amour dins deux cœurs et s'dire :  
I faut s'aimer !*

Et il détaille en quelques strophes d'une naïveté touchante le roman sentimental de deux heureux « colon-menceaux ».

(117) Tilleuls.

*D'jèl' saveus bon, i m'choneuv' bia ;  
C'est bén come ça, don, qu'ça comince ?  
L'amour sorvént sins qu'on i pinse,  
Dje n'è pous rén se dj' vwès volti Colas.  
Au bwès, dins rouwe même à l'èglige,  
Djèl' troveuv' tode su mes pas ;  
Maugré que m' cœur tocteur' tot bas,  
Et j'rojicheuv' comme on' cèrige.*

L'heure de la déclaration a sonné :

*Ça sti par on djou d'fièsse, à l'danse,  
Djèl' vwès co, tot mouwé, trônnant  
Qui m'a dit : «D'j'vos aime d'pôye deus ans»  
— «Me là longtimps, li dis-dj' sins mèsfiance !»*

Et le beau rêve commence :

*Quand nos sèrans d'zos noss'twèt,  
Maujone grand' come on ned d'morète (118),  
Le bounheûr nos surè.....  
E staufe one vatche rossète,  
Su l'ancini twès poyes, on coq nos despiètrè,  
Laurd èt pwin su l'cemôdje : (119)  
Et là deux dgins benauche.*

Ils ont la santé, la jeunesse : ce sont les plus sûrs garants du bonheur.

*Se n's'estans pauv', n's'estans vayants ;  
Po s'èsse contint s'faut dèl richesse,  
N' s'avans l'coradje, n's'avans l'djônnessè  
Et dèl gaité po pus d'cint ans.*

La félicité des amoureux s'évanouit devant les prétentions de Melchior, vieux marchand de grains qui rêve d'épouser sa pupille : d'où violent désespoir de la pauvre enfant, qui finit par se soumettre ; fureur du jeune amoureux, qui s'engage pour cinq ans et jalousie de la servante, qui nourrissait à l'endroit de son maître certains projets matrimoniaux.

Mais voici que notre homme apprend, par la lecture de son journal, que la servante gagne un lot de ville de

(118) Accentneur mouchet.

(119) Cimaïse.

quarante mille francs ; cela le rend subitement pitoyable aux pleurs de sa pupille et sensible aux charmes robustes de sa « mesquine » dont il fait au plus tôt sa femme.

Le nouveau couple s'empresse de faciliter le mariage des amoureux et va même — le mari par remords, et la femme pour se débarrasser du voisinage inquiétant de la jouvencelle — jusqu'à remplacer à ses frais le jeune soldat, dont la disparition et le retour occupent les premières scènes du second acte.

Tous nos personnages se disposent à fêter, entre les verres et les pots, la fin de leurs tourments, quand le marchand de grains apprend que sa femme a vendu l'action gagnante. Il a bien un moment de défaillance en recevant ce « còp à vs' assommer on boû » ; mais il se remet vite et descend philosophiquement à la cave « Chwèse les bo-tèyes ».

\* \* \*

Etienne avait confié l'adaptation musicale de sa pièce à un Maître de Chapelle tirlemontois, M. Louis Saron, un Flamand qui aimait beaucoup le wallon et était en relations suivies avec M. Renard. Le musicien sut pénétrer la pensée du poète et les chants furent empreints de grâce légère et de suave naïveté. Le dialogue de la servante et du patron se chante dans les frondaisons printanières tandis que l'accompagnement mêle les trilles du concert éblouissant des nids

Et les gazouillements de volière éveillée : (1)

*Martine*

*Faut que j'vos die l'hestwère d'on vix cwarbeau*

*Que portchèsseuve one djône fauvète ;*

*Tos les mouchons s'rachon'nèt sur on saté*

*Po juger l'afaire è catchète...*

*« Po tinre min'nadje faut des djins rèscontrés »*

*De-st-èle, furieuse, one tourtèrèle ;*

*L'coucou voleuve qu'on irot lès pèlter (120)*

*Et l'cwáye (121) d'on mot li r'lave se chwèle :*

*« Fré dès dètes ; frè dès dètes !... » Copére Lorient*

*Arive en d'jant : « Pus vis, pus sot !*

*Pus vis, pus sot ! »*

(1) F. Coppée. Le luthier de Crémone.

(120) Faire du charivari.

(121) Caille.

*Melchior*

*Mins se j'téns bén l'fauve n'è ni foû, ni tote ;*

*D'ou prov'neûve le révolution ?*

*C'est que l'cwarbeau n'voleuve ni d'one houlo-*  
[te (121)]

*Faleuve ètinde jauser l'pénson :*

*« Elle mourt de s'vinte, elle jalouse le fauvète*

*« Oh ! là, là, qu'une chipie, vidieu ! »*

*« Je fro djèwe-djèwe ! se t'marie le tchawète »*

*Dejeuve on Sauverdia vireus*

*Et l'chèrdoni, l'porsuvant dins s'chabote :*

*« Vas-è djalouse, vas-è, vie sote !*

*Vas-è, vie sote ! »*

La pièce obtint le second prix au concours liégeois de Littérature wallonne (1) et fut primée par le Gouvernement (2).

Elle était à l'étude quand Edmond Etienne mourut.

C'est dans la nouvelle salle de l'Harmonie qu'elle fut jouée la première fois, le 9 juin 1895, à Jodoigne.

Le lendemain, 10 juin, on donnait la première représentation de Braconnis.

(121) Chouette.

(122) Chardonneret.

(1) Bulletin de la S<sup>te</sup> Liégeoise de Littérature wallonne, 2<sup>e</sup> série, t. XXII, p. 195-203. Rapport sur cette pièce par M. Julien Delaite.

(2) Moniteur Belge (N<sup>os</sup> 322 et 323) lundi 18 et mardi 19 novembre 1895.

## Braconnis.

Avec Braconnis, nous entrons dans le drame.

Mienne, femme du braconnier David ; Génie, sa fille et l'amant de celle-ci, Livier, qui l'a rendue mère, devisent auprès du berceau de l'enfant : quand Livier se décidera-t-il à épouser Génie ? Un peu plus tard, lorsque ses parents « *s'lairont à dire* » ; Génie a eu le tort de les froisser par des propos trop vifs ; mais dès demain, à l'heure de la sieste, il prendra l'enfant, le portera à sa mère, le lui plantera dans les bras et tournera les talons... « *Elle ne l'mindj' rè todes ni* ». Et la querelle s'apaise. Livier déclare ensuite qu'il va se rendre au bois pour y tirer un lièvre, un seul ; et voici qu'éclate, douloureuse et colérique, l'indignation de Mienne femme de braconnier, que le braconnage a tant fait souffrir. Livier persiste et sort. La mère reproche à sa fille d'être indulgente à la passion du père et de l'amant ; mais elle est interrompue par l'arrivée d'un voisin, Florent, meunier paisible et travailleur qui est secrètement amoureux de Génie. La tournure que prend la conversation amène bientôt Florent à confesser son amour, à la stupéfaction presque joyeuse de Mienne et au grand ennui de Génie, qui proteste énergiquement de son affection pour Livier. Ce dernier rentre au même instant, hors de lui : il vient de tuer un garde, on le poursuit. A peine s'est-il caché dans la cheminée que l'on entend un bruit de pas : ce sont des gardes ramenant le corps de la victime, qui est précisément David. Mienne hésite à dénoncer Livier ; Génie tente de le sauver : ( « *C'est l'père de m'îèfant, c'est mi ome, mame, taijoz vos !* » ) ; mais Florent le trahit, bien inutilement d'ailleurs, car Génie se dresse, farouche et répond aux avances du traître en trempant ses doigts dans le sang de son père et en les lui « *plaquant au visage* ».

\*\*\*

Etienne a mis, dans Braconnis, beaucoup de son cœur et de sa pensée ; il semble que, tout près de lui, on ait cruellement souffert de la plaie du braconnage, qu'il sonde avec une sollicitude un peu nerveuse ; il a dû lui-

même sentir quelque chose de cette souffrance et l'on dirait qu'il a connu les héros de son drame, car, sauf le banal et conventionnel Florent, ce sont des créatures de chair et d'os, simples, énergiques, révoltées et tout à la fois rudes et sensibles (1).

« Braconnis » écrivait le Petit Bleu, révéla chez Etienne à côté de ses dons de fusainier et de vaudevilliste, un tempérament dramatique très accusé. Cette œuvre, l'un des drames les mieux charpentés du théâtre wallon, donnait les plus sérieuses espérances quant aux futurs travaux.

Cette pièce que Tilkin considérait comme son chef-d'œuvre fut la dernière.

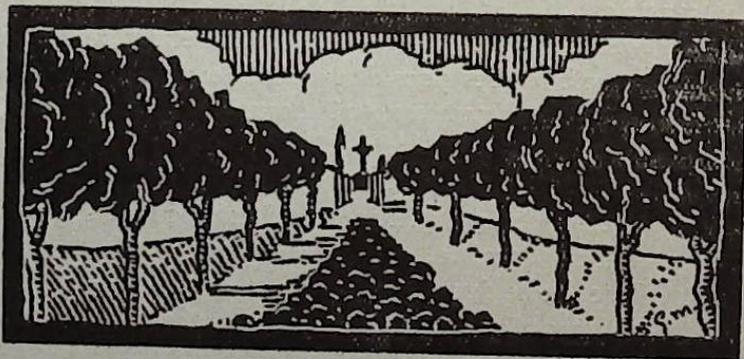
Etienne ne devait plus écrire.

Sa misanthropie résultant d'une affection constitutionnelle ne fit que s'aggraver.

Ni le succès éclatant et mérité de ses œuvres, ni les marques de sympathie plus pressantes de ses amis, rien ne put rendre à son front ombrageux un peu de sérénité.

---

(1) Annuaire de la S<sup>te</sup> Liégeoise de Littérature wallonne, 1896, p. 15.



### Sa mort.

Un jour, la maladie qui le minait le terrassa. Il eût voulu lui résister. Une fièvre opiniâtre l'agitait, des oppressions tenaillaient sa faible poitrine, une sueur moïte couvrait son pauvre corps déshérité. Il comprit qu'il n'avait plus longtemps à vivre.

Sa famille alarmée veut lui garder l'illusion d'une guérison certaine. Cède-t-il à l'enchantement de son rêve : « Vivre pour travailler encore » ?

Cache-t-il son affreuse conviction qu'il va bientôt mourir ? Nul ne le sait. Sa correspondance est pleine d'allusions, très brèves et très calmes, à sa disparition prochain-

ne. Il prend toutes ses dispositions en vue d'assurer aux siens la perception des droits d'auteur pour la représentation de ses œuvres. Il parle de ses projets d'avenir. Un jour, un de ses parents va lui rendre visite. Etienne est assis sur un grand coffre dans lequel sont enfermées les œuvres qu'il a composées : « Je suis assis sur ma fortune » dit-il. Et comme si sa pensée n'avait pas été saisie : « Eh bien ! oui, mes enfants, mes pièces n'est ce pas là ma fortune ? Plus tard, quand je serai guéri, j'en composerai d'autres ». Et disant cela sa figure si amincie rayonnait de bonheur.

Edmond était bien mal, ajoute son cousin, mais il ne voyait pas la gravité de son état. Il s'en doute pourtant et, préférant l'atroce réalité à une incertitude douloureuse, il appelle près de lui une naïve enfant et câlinement l'interroge : « On dit, à ta maison, que je suis bien malade, n'est-ce pas ? » — Oh ! oui ! — Que dit-on encore ? — Que tu vas bientôt mourir !

L'arrêt est prononcé.

Etienne n'a pas une parole d'amertume. Jusqu'au dernier moment il taira la sentence qu'il connaît, qu'il a voulu connaître. Chrétien, il s'incline devant la mort, poète, il lui sourit doucement.

Il est prêt, il est résigné ; et cependant, par une de ces suprêmes pitiés dont la nature est coutumière envers ceux qu'elle frappe, le plus cruellement, il lui vient encore parfois de vivaces illusions, qui lui font s'écrier, au cours de son dernier hiver : « J'attends le soleil, le beau soleil » (1).

C'est dans le clair soleil d'un pur matin d'avril qu'Edmond Etienne est mort.

Sa dernière pensée fut pour ses amis : tous ceux qui partageaient son amour de la vieille langue régionale ; son dernier baiser fut pour sa sœur aînée, ange de douceur et de bonté qui l'avait soigné avec tant de dévouement et d'amour ; son dernier regard fut pour sa mère, debout à son chevet : *Stabat Mater dolorosa*.

Et en ce jour du Jeudi Saint 1895, les cloches ne sonnèrent pas le glas ; mais une même douleur étreignit tous les cœurs.

(1) G. Willame.

**SOUVENIR PIEUX**

Il a manifesté sa foi par ses œuvres. Jac. 18

†

PRIEZ POUR LE REPOS DE L'ÂME  
DE MONSIEUR

**EDMOND ETIENNE**  
LITTÉRATEUR

né à Jodoigne le 8 Mars 1827, y pieusement décédé  
le 11 Avril 1895, muni des  
Sacraments de Notre Mère la Ste-Eglise.

Le Service funèbre, suivi de l'Inhumation, sera  
célébré en l'Eglise de Saint-Médard, le lundi  
15 avril à 9 heures.

Un second Service de la part de la société  
d'Harmonie, sera chanté en l'Eglise St-Médard,  
le mercredi 24 courant, à 9 heures.

Un troisième Service de la part du Cercle dra-  
matique l'Emulation, sera chanté en la même  
Eglise, le vendredi 26 courant, à 9 heures.

C'était un chrétien sincère et convaincu, sans  
déguisement et sans artifice : tous ceux qui l'ont  
connu rendent bon témoignage de lui.

Job, eccl. 45. 1.

Il aimait la vérité et la justice et prenait avec  
une noble franchise la défense de l'un et de  
l'autre.

**R. I. P**

Imprimerie Ad. Soille, à Jodoigne.

La presse fut unanime dans ses regrets :

La mort d'Edmond Etienne produit la plus pénible impression dans le monde littéraire wallon, où il était avantageusement apprécié, écrit le Petit Bleu.

Wallonia salue le premier de ses collaborateurs qui disparaît : « La date du 11 avril restera dans nos souvenirs et ceux qui ont connu cet homme de cœur et de talent en conserveront la mémoire ».

C'est une grande perte pour la Wallonie, dit l'Economie de Tournai, et le Bulletin du Folklore déclare qu'Etienne était une des figures les plus intéressantes de ce groupe de vrais hommes du peuple, ouvriers ou petits patrons, sans creuse culture académique auxquels on doit la si curieuse floraison littéraire wallonne des dix dernières années.

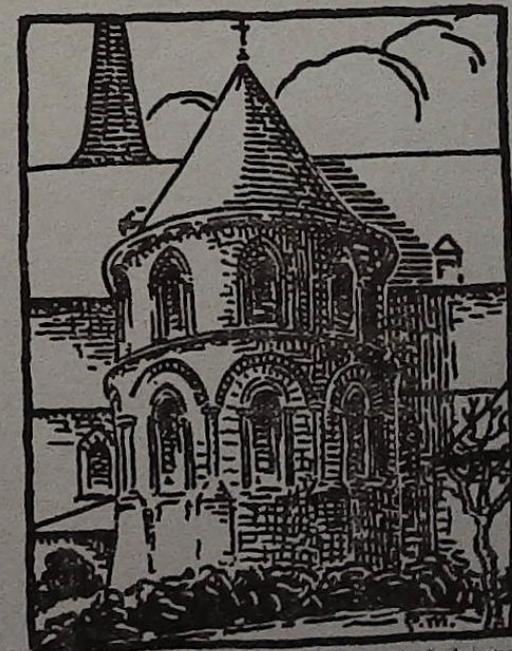
La littérature wallonne vient de faire une grande perte, écrit Louis Loiseau. Sa mort laissera un grand vide parmi nous et ceux qui ont pu apprécier sa bonté d'âme et la droiture de son caractère en conserveront fidèlement le souvenir.

Le Spirou et le Clabot reconnaissent que c'est une grande perte pour la Wallonie et, aux yeux de Tilkin, le mouvement wallon perd un de ses forts piliers, l'Association des auteurs wallons un de ses meilleurs membres, un des écrivains qu'elle avait le plus à cœur pour les belles et bonnes œuvres qu'il donnait au peuple et qui ne pouvaient que porter des fruits.

Et cet hommage humble mais combien sincère :

« Etienne a eut l'caractère franc divant tot, i n'sa-  
veuve dire ci qui n'pinseuve nin et il esteuve serviûle et  
aimâbe a possibe ».

En élevant notre souvenir vers l'ami que nous avons perdu, nous voulons exprimer une part de l'admiration éprouvée par tous ceux que séduisaient tant de qualités que l'on trouve si rarement réunies et qui faisaient d'Etienne, sous des dehors modestes, une vraie personnalité (1).



Chevet de l'Eglise Saint-Médard à Jodoigne.

(1) Le Mestré, 25 avril 1895.

---

*Le Folklore Brabançon* paraît six fois par an.

PRIX DE L'ABONNEMENT : 25 francs. — *Etranger* : 30 francs.

PRIX POUR LES DEUX ÉDITIONS : 40 francs. — *Etranger* : 50 francs.

La correspondance doit être adressée à M. A. Marinus, Gouvernement provincial, 12, Vieille Halle aux Blés, Bruxelles.

Compte chèque postal n° 142.119.

Les articles signés n'engagent que leurs auteurs.

---

*De Brabantsche Folklore* verschijnt zesmaal in 't jaar.

ABONNEMENTSPRIJS : 25 frank — *Vreemde* : 30 frank.

PRIJS VOOR BEIDE UITGAVEN : 40 frank. — *Vreemde* : 50 frank.

De briefwisseling moet gezonden worden aan den H. A. Marinus Provinciaal Bestuur, 12, Oud Koornhuis, Brussel.

Postcheck n° 142.119.

De ondertekende artikels verbinden enkel den schrijver ervan.

---

Imprimerie — Drukkerij

CH. PEETERS

Léau — Zout-Léeuw